



GUIDE DE RENTRÉE

2023-24



Lycée International
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Guide édité & offert par l'APELI l'Association des Parents d'Élèves du Lycée International

DÉCOUVREZ PARIS SUR DE VRAIS VÉLOS HOLLANDAIS

Une façon originale de visiter Paris

Tours guidés & Locations

Avec un guide ou à votre rythme !

Guided bikes tours & Rentals

With a guide or at your own pace!



Une équipe internationale

à votre écoute

An international team

always ready to help



“**Fun & unique
experience**”

SCAN THE CODE TO
BOOK :



<https://locations.hollandbikes.com>




**HOLLAND
BIKES**



GUIDE DE RENTRÉE 2023-24



Sommaire

INFORMATIONS	3 à 6
L'APELI	8 à 14
VIE PRATIQUE	15 à 27
VIE SCOLAIRE	28 à 29
ENSEIGNEMENT	31 à 46
PERISCOLAIRE	47
ASSOCIATIONS	48 à 55
SECTIONS	58 à 80

APELI - Lycée International

2 bis rue du Fer à Cheval • 78100 Saint Germain-en-Laye
www.apeli.org

Responsable publication : APELI

Photos de l'OIB et couverture : Lili Torres Solis

Mise en page : Julian Jeanne & Adrien Héraud pour BRO'Z STUDIO - juillet 2023

Textes et images : APELI & envato elements

Copyright © 2023 APELI



Concours SESAME

ÉPREUVES ÉCRITES
Lundi 15 avril
2024

Le concours d'entrée
en grandes écoles de
management international
après le bac.

Inscription au concours sur
parcoursup.fr à partir de janvier 2024.

 Entrez dans l'enseignement supérieur



Toutes nos écoles
sont membres de
la Conférence des
Grandes Écoles



Mot du Proviseur



Madame, Monsieur, chers élèves,

C'est avec un très grand plaisir que je rejoins à cette rentrée le Lycée International de Saint Germain en Laye. Bien conscient du caractère exceptionnel de cet établissement, par la richesse de ses sections internationales, par

la diversité de ses élèves ainsi que par la qualité des formations qui y sont dispensées je souhaite inscrire mon action dans la suite de mes prédécesseurs et aider à la mise en place de nombreux projets.

Vous pouvez compter sur mon engagement constant et ma disponibilité pour faire vivre cette énergie, pour accompagner chacun à la recherche de l'excellence tout en garantissant un climat scolaire serein et propice à l'épanouissement.

Chacun sait l'importance de mener à bien sa scolarité, depuis le premier degré et les apprentissages fondamentaux jusqu'à l'étape de Parcoursup en passant par les années collège. Ce chemin peut sembler long et semé d'embûches, parfois génératrices de stress. Je connais la qualité des équipes du lycée et sais que tout sera fait pour mener chacun d'entre vous à la réussite et vous permettre d'atteindre vos objectifs.

Le lien avec les parents d'élèves est essentiel dans ce parcours et je sais que l'APELI sera un interlocuteur privilégié et de qualité.

Je souhaite à tous une excellente année scolaire.

Philippe Bonneville - M. le Proviseur
philippe.bonneville@ac-versailles.fr

Mot de la Présidente



Chers parents, chers élèves,

C'est avec une grande joie que je vous adresse ces quelques mots en tant que Présidente de l'Association des Parents d'Elèves depuis septembre 2022.

Beaucoup de projets ont pu voir le jour ces derniers mois: la cérémonie de remise de diplômes de l'OIB, qui a réuni 1600 participants et créé des souvenirs de vie pour les 346 bacheliers de 2023, le CEM qui guide nos élèves de seconde et de première dans leurs choix d'orientation, le sponsoring de la Boum des CM2 et de la Fête des 3èmes pour célébrer les fins de cycles scolaires, le financement des Ateliers « Fresque du Climat » pour n'en citer que quelques-uns. Aussi, l'équipe des parents PEC a assuré un rôle essentiel dans la préparation, le déroulé et le suivi des 139 conseils de classe tout au long de l'année 2022-23 pour représenter tous les parents d'élèves.

C'est avec fierté que je salue l'immense travail accompli par toutes les équipes des bénévoles de l'APELI: les membres actifs du comité, le bureau, les parents PEC, et les bénévoles dans nos manifestations.

Je félicite et remercie l'équipe de l'APELI qui sait faire rimer sens, excellence et bienveillance.

Chers parents d'élèves, je vous invite lors de cette nouvelle année scolaire à participer régulièrement ou ponctuellement à nos réunions et manifestations afin de mieux comprendre comment notre école fonctionne, interagir avec les différents intervenants, et continuer à créer ensemble, avec nos enseignants, personnel et administration, la merveilleuse communauté du Lycée International de Saint Germain-en-Laye.

Excellente rentrée à tous,

Gebsy Villarroel - Présidente APELI
presidence@apeli.org

Plan du Lycée International de Saint Germain-en-Laye

PAR TÉLÉPHONE

> Accès par le standard en composant le 01 39 10 94 11 (de l'étranger +33 1 39 10 94 11)

> Accès direct à l'interlocuteur en composant les numéros ci-contre (page de droite >)

PAR COURRIER

Une seule adresse postale (précédée de la section ou du service concerné) :

Lycée International,
2 bis rue du Fer à Cheval,
CS 401 18,
78101 Saint Germain-en-Laye
CEDEX

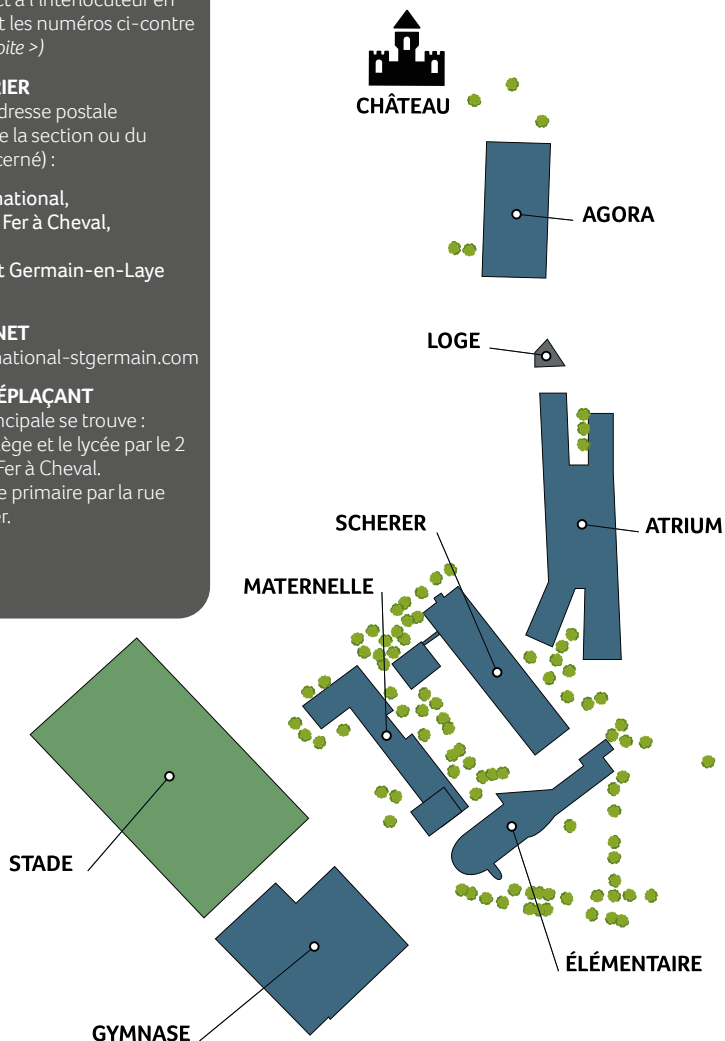
SUR INTERNET

lycee-international-stgermain.com

EN VOUS DÉPLAÇANT

L'entrée principale se trouve :

- > pour le collège et le lycée par le 2 bis rue du Fer à Cheval.
- > pour l'école primaire par la rue Saint-Léger.



Contacts



› **Proviseur** : M. Philippe Bonneville
Secrétariat de direction :
Mme Sandrine Guiraud 01 39 10 94 94

› **Provisseure adjointe** :
Mme Stéphanie Thieyre
Secrétariat scolarité lycée :
M. Stéphane Deschamps 01 39 10 94 44

› **Principale adjointe** : Mme Nelly Loussert
Secrétariat scolarité collège :
Mme Catherine Nondin 01 39 10 94 94

› **Directrice de l'école primaire** :
Mme Cécile Gagneur 01 39 10 94 82
Secrétariat du primaire :
Mme Catherine Thimonier 01 39 10 94 81

› **Conseillers Principaux d'Éducation (CPE)** :
CPE lycée : 01 39 10 94 47 / 01 39 10 94 49
CPE collège : 01 39 10 94 48

› **Intendante** : Mme Dorothée Lageiste

› **Secrétariat** : 01 39 10 94 62/63/64



Section allemande : 06 43 67 34 71

Section américaine : 01 34 51 74 85

Section britannique : 01 34 51 62 64

Section chinoise : 01 39 10 94 57

Section danoise : 06 18 43 02 97

Section espagnole : 01 30 61 44 71

Section italienne : 01 30 61 90 75

Section japonaise : 01 39 10 94 75
09 54 14 36 62

Section néerlandaise : 01 34 51 13 31

Section norvégienne : 07 71 63 32 01

Section polonaise : 06 52 69 10 80

Section portugaise : 01 34 51 53 57

Section russe : 01 39 10 94 71

Section suédoise : 01 34 51 77 38



› **PsyEn** : Mme Claire Alemi 01 39 10 94 95

› **Infirmière** : 01 39 10 94 85

› **Contrôle médical** : 01 39 10 94 86



APELI : contact@apeli.org

Calendrier rentrée scolaire 2023/2024



Rentrée administrative

(tout le personnel)

JEUDI 24 AOÛT 2023

Rentrée des professeurs

VENDREDI 1ER SEPTEMBRE 2023

Rentrée des élèves :

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Rentrée des Primaires à partir de 8h45
et collège à 8h55

Rentrée du Collège : élèves des classes de
6^e, 5^e et Français Spécial - collège + 2^{ndes} FS
de 8h55 à 16h10

Rentrée du Collège : élèves des classes de
4^e et 3^e de 14h25 à 17h05

MARDI 5 SEPTEMBRE 2023

Rentrée du Lycée : 2^{ndes} (sauf élèves FS),
1^{ères} de 14h25 à 16h10

Rentrée des nouveaux élèves de 2^{nde}
(sauf élèves de 2^{nde} FS) de 10h à 16h10

*Pas de cours pour les collégiens et élèves de FS
(Collège et Lycée).*

**Accueil de 8h55 à 16h10 pour les élèves
de terminales selon un emploi du temps
adapté pour permettre la récupération
des manuels scolaires et la photo dès le
1^{er} jour.**

MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023

Emploi du temps normal pour le Collège
et le Lycée.

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

Rentrée des externés du Primaire



VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Vacances d'automne (Toussaint)

Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre
2023

Vacances de Noël

Du samedi 23 décembre 2023
au lundi 8 janvier 2024

Vacances d'hiver

Du samedi 10 février au lundi 26 février 2024

Vacances de printemps (Pâques)

Du samedi 6 avril au lundi 22 avril 2024

Pont de l'Ascension

Du mercredi 8 mai après les cours

Vacances d'été

A partir du samedi 6 juillet 2024

Réunions individuelles parents / professeurs

Décembre / janvier





Avez-vous
un événement
familial ou
professionnel
à célébrer

Faites de vos événements
une expérience authentique de goût
et de partage avec une cuisine
du monde, locale, artisanale.

Comptez sur Chica et Cocco.
“Quand la cuisine du monde devient locale”



CHICAETCOCCO

06 41 37 71 40

contact@[chicaetcocco.fr](mailto:contact@chicaetcocco.fr)



Chica et Cocco



L'APELI

Association des Parents d'Élèves du Lycée International

Qui sommes-nous ?

APELI est l'Association qui représente officiellement tous les parents d'élèves au sein du Lycée International (membres élus aux élections nationales). Elle assure le lien entre parents, l'administration du lycée et les équipes pédagogiques. Indépendante de tout organisme politique ou religieux, elle vous accompagne quelle que soit votre section nationale au Lycée, de la Maternelle jusqu'au Lycée.

L'APELI vous informe via

- Le Guide de rentrée
- Son site internet www.apeli.fr
- La e-newsletter mensuelle
- Les Parents d'Élèves Correspondants (PECs) de classe

Notre site apeli.org est dédié à la vie du Lycée et de l'association des parents de toutes les sections. L'APELI est à votre écoute et essaie de répondre au mieux aux questions concernant la scolarité de vos enfants.

Les événements organisés par l'APELI

La Journée d'Accueil (JAC) a lieu chaque année quelques jours avant la rentrée de septembre. Nouveaux et anciens parents trouvent des informations sur les transports scolaires, le fonctionnement du Lycée International, le covoiturage et les autres associations de l'établissement.

Le Carrefour des Études et des Métiers (CEM)

a pour but de renseigner les élèves de 2^{nde}, 1^{ère} et T^{le} et leurs parents sur les études supérieures en France et à l'étranger ; la partie "Métiers" est organisée avec le concours des parents d'élèves qui exposent et décrivent leur métier. Durant le CEM, l'APELI organise également des conférences adressées aux parents et aux élèves portant sur des sujets variés, comme par exemple « Partir étudier en Angleterre, au Canada, aux États-Unis, aux Pays-Bas », « Les Écoles de Commerce », « les

Écoles d'Ingénieurs », etc. Ce forum est tenu en janvier, sur 2 week-ends.

La cérémonie de remise des diplômes du Baccalauréat,

En présence de leur famille, des professeurs, des administrateurs du Lycée et de nombreux officiels, les lauréats bacheliers reçoivent l'attestation de fin d'études au cours d'une cérémonie haute en couleurs et en émotions. Cet événement a lieu début juillet juste après la publication officielle des résultats du Bac.

Les Conférences, qui font appel à des intervenants spécialistes, portent par exemple sur l'éducation, l'adolescence, les questions de société et s'adressent à tous les parents.

Les événements sponsorisés par l'APELI

L'APELI sponsorise tout au long de l'année des événements dans le cadre scolaire ou extra-scolaire grâce aux fonds collectés via les adhésions des familles :

- **Les Ateliers « Fresque du Climat »** destinés aux élèves de 3^{ème} dans le cadre d'un programme de sensibilisation aux grands enjeux du climat et financés intégralement par l'APELI. La Fresque du Climat est un atelier scientifique basé sur 42 cartes issues des rapports du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat). Pendant 3 heures, des groupes d'élèves collaborent pour comprendre la situation, décryptent les informations, se font une opinion. Les animateurs sont internes à notre établissement (issus de la communauté des enseignants et des parents) et ont été formés pour animer les ateliers.

- **La Boum des CM2** pour marquer la fin du cycle primaire et qui se déroule traditionnellement dans des espaces de jeux. Cette fête est organisée fin juin ou début juillet, après la classe, en fin d'après-midi.

• **La Fête des 3ème** pour marquer la fin du cycle collège : une soirée dansante, à laquelle tous les élèves de 3ème sont conviés, est organisée fin juin dans un lieu adapté, privatisé et décoré pour l'occasion, sous la supervision de parents bénévoles.

• **La Bienvenue aux CP** pour tous les CP internes, organisée dans un parc de jeux pour enfants privatisé pour l'occasion, début septembre pour permettre aux élèves de se découvrir par le jeu et aux parents de passer un moment convivial autour d'un café.

L'APELI soutient également les journées internationales organisées par la Maison Des Lycéens tout au long de l'année et qui font rayonner au sein du Lycée le temps d'une journée la culture de leur section nationale.

L'APELI : son fonctionnement, ses instances

L'association est ouverte à tous les parents d'élèves des classes de Maternelle jusqu'aux classes de Terminale y compris les parents des élèves externés et des collèges partenaires faisant partie des sections nationales.

Tous les membres dirigeants sont des parents d'élèves bénévoles.

L'association comporte deux instances : **le Comité et le Bureau.**

Le Comité est composé de 24 membres élus pour deux ans par l'Assemblée Générale, d'un représentant de chacune des sections, d'un représentant des anciens élèves et des représentants des collèges partenaires.

Le Bureau comporte au minimum un président, un vice-président, un secrétaire général et un trésorier.

Élections et représentations des Parents

dans les Instances officielles de l'Établissement

Au Lycée International, il existe deux Conseils d'Administration : celui du Collège/Primaire et celui du Lycée. Ces deux conseils se réunissent conjointement mais sont appelés à voter séparément les délibérations. Chaque conseil est composé d'administrateurs et de représentants élus : parents, enseignants, personnel et élèves.

7 parents d'élèves élus siègent au CA du Collège/Primaire et 5 au CA du Lycée.

Traditionnellement, les élections des parents se tiennent en octobre. Les deux parents de chaque élève ont le droit de vote.

Les parents élus sont les porte-paroles de tous les parents, toutes sections confondues, et sont des partenaires à part entière dans les décisions prises par l'établissement en ce qui concerne le règlement intérieur, le projet d'établissement, le budget, les

comptes financiers... Les parents élus, tout comme l'administration et les représentants des enseignants et des élèves sont aussi présents dans les autres instances de l'établissement : Commission permanente (qui a pour objectif de préparer les Conseils d'Administration), Commission éducative, Conseil de discipline, Conseil de la Vie Lycéenne (CVL qui organise le Carnaval, la Journée des Terminales, des projets humanitaires...), Conseil de la Vie Collégienne (CVC), Commission d'appel d'offres, Conseil de classe, Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), Commission Restauration et Service aux usagers, Commission Hygiène et Sécurité. (voir le détail de chacune de ces instances en page 14).

Le proviseur de l'établissement, ou ses adjoints, préside chacune des instances.



Promotion Bacheliers 2023

Participation des parents à la vie du Lycée International

La spécificité et la richesse du Lycée International tiennent à de nombreux atouts, dont un élément essentiel est le partage des cultures et des expériences au sein d'associations aux vocations complémentaires, toutes au service des enfants en bonne collaboration avec l'Administration de l'établissement.

De nombreuses options sont ouvertes pour les parents qui veulent contribuer aux actions entreprises pour le bien-être des enfants, pour favoriser leur ouverture d'esprit et pour participer à la vie de la communauté.

Selon vos goûts, vos talents, vos désirs, vous pouvez rejoindre l'APELI, le FSE, le Club International ou l'association de votre propre section.

L'APELI, notre association, permet de rencontrer des parents de toutes les sections, d'être utile dans de nombreux domaines en participant à un travail d'équipe motivant.

Notre association organise des événements tout au long de l'année. L'APELI est donc en re-

cherche perpétuelle de volontaires pour assurer des fonctions diverses :

- Être PEC (Parent d'Élève Correspondant), c'est-à-dire représenter les parents lors des Conseils de classe et auprès des équipes pédagogiques.
- Prendre des responsabilités au sein du Comité (représentant de votre section, responsable de projets...), devenir membre du Bureau.
- Participer aux différents projets APELI.

Chacun peut y apporter sa contribution selon ses disponibilités et ses centres d'intérêt.

Rejoignez-nous,
notre association
a besoin de **VOUS !**

› contact@apeli.org



PEC - Parent d'Élève Correspondant

Le Lycée International est un établissement scolaire unique par sa richesse multiculturelle et sa double structure sections nationales et administration française. Pour fonctionner au mieux dans ce double système d'enseignement, l'APELI rassemble des parents de toutes sections s'impliquant et collaborant avec l'Administration, le corps professoral et les sections nationales.

Les PEC assurent le lien entre l'APELI, les parents, les élèves, l'Administration et les professeurs.

Tous les PEC doivent être adhérents à l'APELI.

Les PEC de l'Ecole Primaire

Les PEC de classe sont des parents bénévoles dont le rôle essentiel est de faire circuler l'information et de contribuer au travail d'équipe entre les parents, les enseignants et l'Administration.

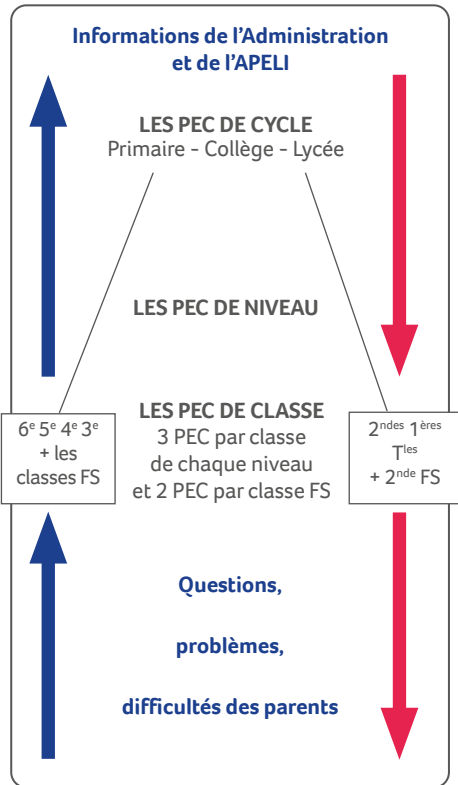
Leur travail dépend des besoins exprimés par chaque enseignant (trouver des parents accompagnateurs lors des sorties, organiser des at-

eliers et des fêtes de classe ...). Ils collaborent aux actions mises en place par l'APELI. Ils participent à l'organisation d'événements concernant plusieurs classes voire toute l'école, comme la semaine du goût, les ateliers de Noël. Les PEC collaborent également au niveau de la bibliothèque.

Deux ou trois PEC sont nommés par classe. Un PEC de Niveau coordonne chaque niveau d'enseignement. Un PEC de Cycle coordonne et anime tous les niveaux et synthétise les préoccupations de toute l'école primaire. Les PEC de Niveau et de Cycle se réunissent deux à trois fois par an avec la Directrice pour faire le bilan de la vie scolaire. L'ensemble des PEC se réunissent avec elle au début et à la fin de l'année scolaire afin d'échanger et de faire un point sur les divers thèmes importants de l'année scolaire.



Projet de développement durable avec les CM1-A



Les PEC jouent un rôle de relais d'information entre les parents, l'Administration et les professeurs. Ils représentent les parents lors des Conseils de classe. Ils identifient et traitent les problèmes de la classe en collaboration avec les PEC de Niveau et de Cycle. Ils aident et orientent les parents dans leurs préoccupations.

Les PEC de classe Collège et Lycée

- Contactent tous les parents de la classe par email deux à trois fois par an avec envoi d'un questionnaire et contactent par téléphone ceux qui le souhaitent.
- Rencontrent le Professeur Principal avant les Conseils de classe et d'autres professeurs en cas de problèmes spécifiques dans une matière
- Représentent tous les parents au Conseil de classe et rédigent le compte rendu qu'ils trans-

mettent à l'Administration du Lycée pour diffusion à tous les parents de la classe via l'ENT t

- Se réunissent et échangent régulièrement avec leur PEC de Niveau.
- Rencontrent le Principal Adjoint (Collège) ou le Proviseur Adjoint (Lycée) et les CPE (Conseillers Principaux d'Education) une à deux fois par an.

Les PEC de Niveau

- Animent et informent l'équipe de PEC de classe et résolvent les problèmes en collaboration avec leur PEC de Cycle
- Rencontrent le Principal Adjoint ou le Proviseur Adjoint avec le PEC de Cycle quand cela est nécessaire
- Organisent une réunion avec les PEC de Classe et le PEC de Cycle en début d'année scolaire

Les PEC de Cycle du Collège et du Lycée

Ils se tiennent informés de la vie scolaire, animent, coordonnent et informent les PEC de Niveau et synthétisent les problèmes des classes. Ils s'assurent de leur communication à l'Administration. Ils sont les porte-paroles des parents auprès de l'Administration et de l'APELI et réciproquement. Leur travail consiste à :

- Être régulièrement en contact avec les PEC de Niveau et tous les PEC de Classe
- Se réunir avec le Principal Adjoint ou le Proviseur Adjoint et les PEC de Niveau si nécessaire
- Organiser une réunion avec les PEC, les CPE et le Proviseur Adjoint / Principal Adjoint une à deux fois par an

Comment rejoindre l'équipe des PEC ?

- En contactant les PEC de Niveau/de Cycle ou en renseignant les sondages qui sont adressés soit via les PEC de classe, soit via les sections pour les établissements partenaires (pour les

parents dont les enfants entreront en 6^e ou en 2nde sur le campus du Lycée International) et les nouvelles familles. Les équipes sont constituées en début d'année scolaire par les PEC de Niveau en collaboration avec le PEC de Cycle.

Contactez l'APELI

Le bureau de l'APELI est situé au rez de chaussée dans l'ATRIUM - bureau 01 (à gauche, en rentrant, près du bureau du FSE).

E-mail : contact@apeli.org

Site : apeli.org

Adresse : APELI - 2 bis rue du Fer à Cheval
78100 Saint Germain-en-Laye

Je soutiens l'Association de Parents
du Lycée International
et **J'ADHÈRE !**



<https://www.helloasso.com/associations/apeli/adhesions/adhesion-apeli-septembre-2023-aout-2024>



Cérémonie de l'OIB 2023, Section Italienne

Explicatif des diverses instances au Lycée International

Au lycée International, **les deux Conseils d'Administration** (celui du Collège/Primaire et celui du Lycée) se réunissent conjointement, mais sont appelés à voter séparément des délibérations. Chaque conseil est composé d'administrateurs et de représentants élus des parents, des enseignants, du personnel et des élèves.

Sept parents d'élèves élus siègent au CA du collège/primaire et cinq au CA du lycée.

Les parents élus, tout comme l'Administration et les représentants des enseignants, du personnel et des élèves sont aussi présents dans les autres instances de l'établissement, tels que présenté ci-après.

La Commission permanente se réunit avant le CA afin de préparer les dossiers qui seront soumis à la délibération du Conseil d'Administration. Cette commission est composée de parents, d'enseignants, de membres du personnel, d'élèves élus ainsi que des membres de l'Administration.

La Commission Éducative est compétente pour évoquer les cas des élèves absents ou posant des problèmes de comportement, en amont du conseil de discipline. Elle peut également être réunie pour évoquer les difficultés personnelles et/ou scolaires d'un élève. Elle est présidée par le chef d'établissement et se compose du ou de la CPE référent(e) de l'élève, du professeur principal, d'un membre du Bureau APELI et du directeur de la section ou de son représentant.

Le Conseil de discipline se réunit à l'initiative du chef d'établissement pour juger du comportement des élèves dont les dossiers lui sont soumis et prononce des mesures éducatives pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'élève. Des parents élus siègent également à ce conseil.

La Commission d'appel d'offres est chargée d'étudier les propositions des fournisseurs sollicités lors des appels d'offres émis par l'établissement, notamment dans le cadre des marchés publics. Elle est présidée par l'Intendant du Lycée et est composée de représentants élus des parents, des enseignants, du personnel et des élèves.

La Commission Hygiène et Sécurité exerce un rôle de vigilance et de proposition sur tous les aspects du fonctionnement du Lycée International mettant en jeu l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens. Elle est présidée par le chef d'établissement, et réunit des représentants élus des parents, des enseignants, du personnel et des élèves.

Le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) organise différents événements (organisation du Carnaval, de la Saint-Valentin, de la Journée des Terminales...).

Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) est chargé de mettre en place des projets liés à la santé et à l'éducation citoyenne des élèves. Il fait intervenir au travers de conférences ou d'ateliers des représentants d'organismes extérieurs à l'établissement (médecins, travailleurs sociaux, etc).

La Commission Restauration et Service aux usagers est un groupe de travail présidé par l'Intendant gestionnaire de l'établissement. Elle est composée de représentants de C'Midy, de représentants élus des parents, des enseignants et des élèves. L'objectif de cette commission est d'aborder les questions ou problèmes liés à la cantine et de proposer des améliorations.

La direction du lycée



LE PROVISEUR PHILIPPE BONNEVILLE

► **Il assure la direction administrative, pédagogique et financière de l'établissement.** A ce titre, il a autorité sur l'ensemble des personnels de l'établissement. Il est le responsable de tous les services, prépare et préside les Conseils d'Administration. Il a la responsabilité de la sécurité physique et morale des élèves. Il est en relation avec les autorités hiérarchiques nationales, les familles, les Gouvernements ou Ministères étrangers, les Ambassades, l'Administration, les Pouvoirs publics et les Collectivités locales.



LA PROVISEURE ADJOINTE STÉPHANIE THIEYRE

► **Elle est habilitée à suppléer le chef d'Établissement.**

Elle l'assiste dans tous les domaines, en particulier :

- l'animation et l'organisation pédagogiques,
- les relations avec les différents personnels, les élèves, les parents,
- la formation des enseignants. Elle gère l'emploi du temps et les projets pédagogiques et a plus spécialement la responsabilité des classes de Lycée.



LA PRINCIPALE ADJOINTE NELLY LOUSSERT

► **Elle assiste le Proviseur dans la gestion des classes du collège de la 6^e à la 3^e avec l'ensemble des membres de la communauté éducative.** Elle a en charge le pilotage du CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) et du CDI (Centre d'Information et de Documentation).



L'INTENDANTE DOROTHÉE LAGEISTE

► **Elle est l'adjointe du chef d'Établissement concernant le pilotage administratif et financier.** En relation avec le département des Yvelines, elle est chargée d'assurer le suivi et la mise en oeuvre des travaux et la maintenance des bâtiments. Elle encadre le service administratif et les services techniques (restauration, maintenance et entretien). Elle est, par ailleurs, agent comptable public d'un groupement de treize établissements, dont la cité scolaire.



LA DIRECTRICE DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES ET MATERNELLES CÉCILE GAGNEUR

► **Elle a, sous l'autorité du Proviseur, la responsabilité :**

- de l'organisation pédagogique et matérielle de l'École Élémentaire
- des activités,
- du suivi des enseignants et des élèves,
- ainsi que des relations avec les parents et l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Le Secrétariat du Lycée



SANDRINE GUIRAUD

01 39 10 94 94

sandrine.guiraud@ac-versailles.fr

- Secrétariat du Proviseur
- Gestion des personnels



CATHERINE NONDIN

01 39 10 94 65

catherine.nondin1@ecollege78.fr

- Secrétariat du Principal adjoint
- Inscription Collège
- Scolarité du Collège



ERIC DUBOIS

01 39 10 94 41

eric.dubois@ac-versailles.fr

- Gestion du site internet et des réservations des salles
- Secrétariat de direction des salles

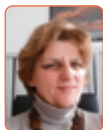


STÉPHANE DESCHAMPS

01 39 10 94 44

stephane.deschamps@ac-versailles.fr

- Secrétariat du Proviseur adjoint
- Inscription Lycée
- Scolarité du Lycée



CATHERINE THIMONIER

01 39 10 94 81

catherine.thimonier@ac-versailles.fr

- Secrétariat de la Directrice de l'Ecole Primaire
- Scolarité de l'Ecole primaire

BUS 10 15 SCO 54 R2N R2S R4 Express 1

PENSEZ AU BUS POUR VOUS RENDRE AU LYCÉE INTERNATIONAL !

Rejoignez le Lycée International avec l'une des 7 lignes qui le desservent.

Depuis les communes voisines, ou en correspondance à la gare de Saint-Germain-en-Laye avec le RER A ou le T13.

IMPORTANT : Les pictogrammes destinés aux enfants disparaissent à la rentrée, pour rappel :



15 SCO



54



Express 1

Le Service de l'Intendance



BERTRAND GÉRARD

01 39 10 94 67

Attaché d'Intendance, Adjoint au Directeur Administratif et Financier

- En sa qualité d'adjoint, seconde l'Intendance sur l'ensemble des aspects de la gestion matérielle et comptable.
- Comptabilité générale du Collège et des établissements rattachés.
- Correspondant du département et des entreprises, notamment pour les questions de sécurité.
- Gestion de la sécurité (PPMS, document unique, exercices incendie).



AFI GOTTOH

01 39 10 94 68

Adjoint Administratif

- Gestion des commandes et des facturations pédagogiques pour l'ensemble de la cité scolaire.
- Suivi des facturations de manuels et d'ouvrages non rendus.
- Encaissement des sorties scolaires et autres.
- Accueil du public.
- Suivi de l'organisation des voyages et sorties scolaires.
- Gestion des clés



LAURENCE LANCELLE MAHÉ

01 39 10 94 63

Secrétaire d'Administration

- Comptabilité générale du Lycée et des établissements rattachés.
- Chargée du suivi de la maîtrise des risques comptables.
- Gestion de la trésorerie.



VIRGINIE VALSEMEY

01 39 10 94 64

Secrétaire d'Administration

- Comptabilité générale des établissements rattachés.



MARIE-CLAIRE LAVAVRE

01 39 10 94 62

Adjoint Administratif

- Accueil du public.
- Encaissements des sorties scolaires et autres.
- Correspondant reprographie.
- Gestion des clés.
- Gestion de l'ensemble des commandes et facturations hors pédagogie

Infirmierie

01 39 10 94 85



Valérie Coudeyrat



Véronique Bureau

PsyEN (Psychologue de l'Éducation Nationale)

01 39 10 94 85



Claire Alemi

Conseiller Principal d'Éducation (CPE)

Vous vous adresserez aux CPE à chaque fois qu'il s'agit d'une question concernant la vie scolaire hors du temps de cours proprement dit. Au Lycée International ils ont en charge plusieurs niveaux chacun et des responsabilités transversales dont vous trouverez le détail ci-dessous. Ces responsabilités se répartissent en trois domaines.

- **Le fonctionnement de la vie scolaire :** contrôle des effectifs, de la ponctualité et de l'assiduité des élèves, sécurité, organisation du service des personnels de surveillance.
- **La collaboration avec le personnel enseignant :** échange d'informations

concernant le suivi individuel et collectif des élèves; recherche de l'origine des difficultés et des interventions nécessaires; participation aux Conseils de classe.

- **L'animation éducative :** relations et contacts directs avec les élèves (classes, groupes, comportement, travail, problèmes personnels); activités culturelles; organisation de la concertation et de la participation des élèves. Les CPE travaillent en étroite coordination avec la direction, l'équipe pédagogique, les délégués des élèves, l'intendance, le service médico-social, le service de documentation, la conseillère d'orientation et les parents PEC.



SANDRINE CHEVALLIER (bureau 05)

01 39 10 94 48 - sandrine.chevallier1@ac-versailles.fr

Sixième / Cinquième / Quatrième / Troisième

- Conseil d'Administration
- CESC : Comité d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté
- Sécurité routière
- Carnaval
- Inscriptions au Brevet / Affelnet affectation post troisièmes



MARIE ANNE TORNEBERG (bureau 308)

01 39 10 94 49

Lycée

- Classes suivies : secondes et premières
- CVL / référente vie



GRÉGORY POTHIN (bureau 306)

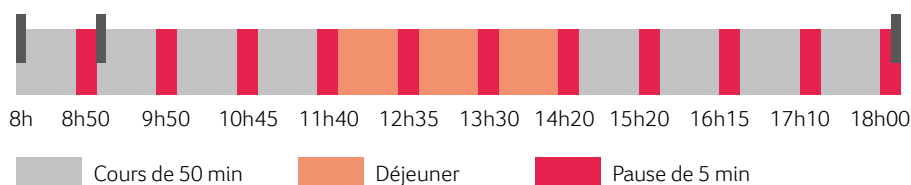
01 39 10 94 47 - gregory-hassim.pothin@ac-versailles.fr

Lycée

- Participation au FSE
- Classes suivies : Premières et Terminales
- Inscriptions au BAC et à Parcoursup
- Conseil d'Administration

L'emploi du temps

Collège et Lycée



Les horaires de la grille sont les suivants :

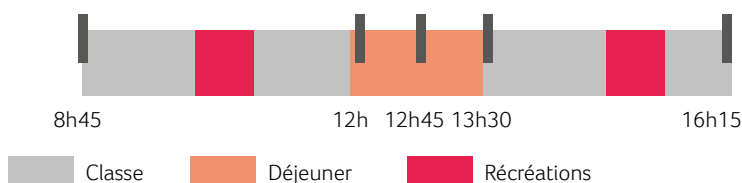
7h45 - 9h05 / 9h40 - 9h55 / 10h35 - 10h50 / 11h30 - 14h30 / 15h10 - 15h25 / 16h05 - 17h30

Les lycéens commencent à 8h ou 8h50 selon les jours, et les collégiens à 8h55.

Le mercredi les collégiens finissent les cours à 12h30.

Chaque classe a son propre emploi du temps.

Primaire et Maternelle



Horaire des récréations du matin :

10h05-10h20 pour les CP, CE1, CE2

10h25-10h40 pour les CM1 et CM2

Horaire des récréations de l'après-midi :

14h40-14h55 pour les CP, CE1 et CE2

15h-15h15 pour les CM1 et CM2

L'emploi du temps est la grille horaire hebdomadaire des différents cours durant la semaine. Au Collège et Lycée International, les périodes sont de 50 minutes et se succèdent sans interruption de 8h à 18h. Chaque période est séparée de la suivante par un temps de 5 minutes qui permet les déplacements d'une salle à l'autre ou les changements de professeur. Les cours dans une discipline durent une, deux voire trois périodes. Très rapidement les élèves s'habituent à parler de première, deuxième, troisième, quatrième... huitième heure.

Cet emploi du temps peut comporter des heures dites de quinzaine (cours n'ayant lieu que tous les quinze jours), des périodes alternées en semaine

paire et impaire, des périodes et demie (cours de 75 minutes).

Merci de noter que l'emploi du temps peut être modifié lors des premières semaines de septembre et ne devient définitif que vers le 20 septembre.

Le temps du repas est pris sur l'une des trois périodes situées en milieu de journée : 11h40-12h35 / 12h35-13h30 / 13h30-14h20.

L'administration fait en sorte, dans toute la mesure du possible, que les élèves les plus jeunes prennent leur repas au premier ou deuxième service. L'emploi du temps des classes de collège

ne débute jamais avant 8h55 et se termine au plus tard à 17h05. Il peut comporter des périodes sans cours, appelées communément heures de permanence. L'élève a le choix de se rendre en salle de permanence, au foyer (réservé aux collégiens) ou

au CDI. Le collégien ne peut quitter l'établissement qu'après son dernier cours de la journée (sauf autorisation spéciale à effectuer par les parents dans le carnet de liaison).

Entrée et sortie de l'établissement

Les adultes ne peuvent entrer dans l'établissement sans se présenter à la loge. Des badges seront distribués aux parents PEC Apeli et aux bénévoles des sections. Les adultes rentrent par le portillon de la loge, les élèves par le grand portail.

L'élève arrive dans l'établissement pour **son premier cours et le quitte après son dernier cours de la journée**. Dès son entrée dans l'enceinte du lycée, il est sous la responsabilité du chef d'établissement.

Primaire : L'accueil des enfants de l'école primaire se fait par le portillon en bas de l'école à partir de 8h30 et non avant. Les enfants arrivant par les bus scolaires sont pris en charge par un surveillant. Les enfants ne peuvent pas être déposés avant 8h30 à la loge et entrer sur le campus, car il n'y a pas de surveillance.

Collège : Sans autorisation du CPE (conseiller principal d'éducation), il est **strictement inter-**

dit de sortir de l'établissement avant le dernier cours effectif de la journée.

En cas d'absence d'un professeur assurant le premier ou le dernier cours de la journée, l'élève doit se conformer **au régime des sorties signé par les parents sur le carnet de liaison**.

Lycée : S'il n'a pas cours, l'élève peut quitter l'établissement en fonction des horaires de la grille d'entrée/sortie inscrits au règlement intérieur (voir le site web du Lycée International).

Pour toute **absence exceptionnelle** en cours de journée (rendez-vous médical...), une demande d'autorisation écrite des parents doit être déposée à l'avance auprès des CPE et une décharge devra être signée par l'adulte venant chercher l'enfant. Tout élève souffrant pendant sa présence au lycée doit se rendre **obligatoirement à l'infirmerie**.

Assiduité et absence

L'élève est tenu d'assister à tous les cours inscrits à son emploi du temps quelle que soit la nature des cours (soutien, option...). En cas d'absence, l'élève doit faire remplir et signer par ses parents l'un des billets d'absence présents dans le carnet de liaison. Ce billet devra être remis au CPE dès son retour et avant même d'entrer en

classe. Toute absence prévisible doit être signalée à l'avance par le biais du carnet de liaison présenté au bureau des CPE ou par l'envoi d'un mail aux adresses suivantes :

Collège : sandrine.chevallier1@ac-versailles.fr

Lycée : gregory-hassim.pothin@ac-versailles.fr

Le carnet de correspondance

Le **carnet de correspondance - appelé aussi carnet de liaison** - est personnel à chaque collégien et lycéen. Renouvelé chaque année,

il est le support de toutes les communications écrites entre le Lycée et la famille. L'élève doit toujours **l'avoir avec lui tout au long de la**

semaine. Les parents doivent le consulter très régulièrement. Chaque élève devra avoir sa photo d'identité agrafée sur la page de couverture. Ce carnet comporte plusieurs rubriques qui se distinguent par différentes couleurs de

pages. Vous y trouverez les différents billets à remplir en cas de **retard, d'absence, de dispense d'éducation physique, d'entrée à l'infirmierie**, et des pages blanches réservées à **la correspondance entre vous et le lycée.**

Manuels scolaires

Les manuels scolaires utilisés par l'établissement sont prêtés à l'élève pour l'année, à charge pour lui de les couvrir et de les rendre en fin d'année en l'état.

En revanche, **les oeuvres d'auteurs étudiées en classe** (classiques, recueils...) et **les cahiers d'exercices** accompagnant certains manuels (en langue par exemple) sont à la charge des familles.

Tout manuel perdu est facturé à la famille en fin d'année.

L'infirmierie

Les horaires risquent de changer sensiblement à la rentrée. L'infirmierie restera ouverte la journée : le lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi matin. L'infirmière s'efforce d'aider les élèves, afin qu'ils suivent leur scolarité au mieux de leur forme physique et morale. En collaborant avec l'équipe de la vie lycéenne, elle contribue à faire du Lycée un lieu de vie et de communication. L'infirmière est en relation régulière avec le médecin de santé scolaire. Tenue au secret professionnel, elle :

- accueille les élèves, les familles et les personnels ;
- dispense les premiers soins, prévient les familles en urgence si nécessaire, dirige les élèves vers les hôpitaux ;
- écoute et conseille en cas de difficultés d'ordre physique, relationnel ou psychologique ;
- organise et participe à des actions de santé en partenariat avec les professeurs et l'équipe éducative ;
- travaille avec la vie scolaire pour le suivi des élèves ;

- assure le suivi des élèves en difficulté et les oriente, si nécessaire, vers les structures adaptées de prise en charge ;
- travaille en relation avec les réseaux médicaux et hospitaliers locaux ;
- prend en charge les enfants ou adolescents victimes de maltraitance ;
- met en place les Projets d'Accueil Individualisés (PAI) à la demande des parents.

Au cours de l'année scolaire, si un problème de santé survient, merci de le signaler rapidement à l'infirmière. Si votre enfant est malade (+ de 38°C) merci de le garder au domicile. Si votre enfant souffre d'une maladie contagieuse, prévenez l'établissement et l'infirmière le plus tôt possible.

L'infirmière effectue un dépistage infirmier de la 12^e année en 6^e. Celui-ci est obligatoire et s'inscrit dans le code de l'éducation (art. L541.1)

L'Infirmierie : 01 39 10 94 85
Valérie Coudeyrat et Véronique Bureau



Il est rappelé aux familles les obligations vaccinales en France, fixées par le Code de la santé publique :

D.T. Polio (Diphtérie, Tétanos, Polio) Articles L6-L7-L71

Les contre-indications à cette vaccination sont mentionnées à l'article 215-3. Dans ce cas, elles devront être attestées par un certificat médical.

Aux termes des articles L6 à L9 et L215 à L219 du Code de la santé publique, les parents ou tuteurs sont tenus personnellement responsables de l'exécution des vaccinations obligatoires.

Psychologue, conseils en orientation

La Psychologue de l'Éducation Nationale (PsyEN), **Claire Alemi**, accueille, conseille et soutient les élèves du collège et du lycée dans leur cursus scolaire et dans la préparation de leur projet personnel et professionnel.

- Elle organise des réunions d'information pour les élèves et leurs parents à différents niveaux de la scolarité (3^e - 2^{nde} - Terminale).
- Elle participe à la commission de suivi des élèves en difficulté, en étroite collaboration avec toute l'équipe éducative et de direction. Elle est membre de l'équipe "LI-Care" qui lutte contre le harcèlement scolaire et oeuvre pour favoriser un bon climat scolaire.
- Elle a un agenda partagé avec les CPE et les AED (Assistant d'Education) du collège et du lycée. Les entretiens peuvent se tenir en anglais aussi.

Les parents peuvent aussi demander un rendez- vous à Claire Alemi : 01 39 10 94 95.

Vous pouvez consulter les informations complémentaires sur le site du Lycée rubrique "Orientation" tout en bas de la page d'accueil.

Claire Alemi travaille aussi au Centre d'Information et d'Orientation de Saint Germain-en- Laye.

Le CIO est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h ainsi que certains samedis matins pendant les congés scolaires de 9h à 12h30.

Centre d'Information et d'Orientation 13, rue de Témara

78100 Saint Germain-en-Laye
Tél. : 01 78 64 33 29

cio-saint-germain@ac-versailles.fr

www.ac-versailles.fr/cid109959/c.i.o.-de-saint-germain-en-laye.html

Déjeuners des enfants en Grande Section de Maternelle

L'association Parents Encadrants Indépendants* (PEI) a été créée en 2004 par des parents d'enfants du Lycée International scolarisés à plein temps en Grande Section de Maternelle pour permettre à ces enfants de déjeuner au sein de l'établissement en l'absence d'une cantine pour cet âge. Cette association indépendante est entièrement gérée par les parents membres qui s'engagent à :

- Assurer la surveillance à tour de rôle de tous les enfants de l'association pendant la pause déjeuner (1 parent pour environ 6 - 8 enfants, de 11h50 à 13h40),
- Fournir le(s) repas de leur(s) enfant(s) tous les jours sous forme de panier repas (possibilité d'être réchauffé),
- Régler les frais annuels : 100 euros.

Etre membre demande une grande implication des parents ; seuls les responsables légaux des enfants peuvent en faire partie.

Cette solution fonctionne 4 jours par semaine (pas le mercredi) pour les enfants en ayant besoin tous ces jours.

Le nombre de places étant limité, les parents intéressés doivent envoyer **une lettre de moti-**

vation au président de l'association par mail : lunchboxlycee@hotmail.com :

- « PEI – Lunch Box » en objet pour toute demande par courrier électronique et demandant un accusé de réception,
- Les coordonnées de la famille (numéro de téléphone, adresse postale, adresse électronique),
- Le niveau scolaire et la section nationale de l'enfant concerné,
- Les raisons pour lesquelles la famille souhaite participer (distance domicile / école, travail, autres obligations, etc.),
- La disponibilité des parents pour participer à la surveillance des enfants,
- Toute autre information pertinente.

Un nombre de places limité sera attribué au courant de l'été pour un démarrage prévu dès la rentrée 2023 (sous certaines conditions).

L'attribution des places restantes se fera au courant du mois de septembre avec un démarrage prévu mi-septembre. Toute demande recevra une réponse avant fin septembre 2023.

**Association Loi 1901 à but non-lucratif.*

Demi-pension

Depuis le 1^{er} janvier 2019, sur décision du Conseil départemental des Yvelines, le service de demi-pension a été confié à un prestataire privé dans le cadre d'une SEMOP (Société d'Économie Mixte à OPération unique). Ce prestataire, C'Midy, est en charge de l'inscription, de l'émission des factures et du recouvrement auprès des parents d'élèves.

Attention, les 50 minutes de pause à la mi-journée ne permettent pas de s'éloigner de l'établissement.

Le service de restauration scolaire accueille tous les élèves à partir de la classe de CP (11^{ème}). Chaque année, les familles choisissent ou non d'inscrire leur enfant à la demi-pension.

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI)

Le CDI est une bibliothèque scolaire :

- Centre de recherches documentaires,
- Lieu d'information et d'échanges multiculturels,
- Médiathèque internationale de prêt à l'usage des élèves et des enseignants.

Il est ouvert tous les jours ;

45h par semaine :

- du lundi au jeudi, de 8h à 17h15
- le vendredi, de 8h à 16h

Les élèves y sont accueillis seuls en autonomie ou avec leur classe.

Au niveau 1 (premier étage)

- Entrée du CDI avec point d'accueil (service de prêt et de retour de tous les documents français et de toutes les sections)
- Espace d'expositions culturelles
- Kiosque international de presse
- Littérature jeunesse et documentaires jeunesse en langue française
- Espace BD et manga en langue française
- DVDthèque
- Coin lecture
- Petit espace de travail pour les élèves

Au niveau 2

- Grand espace de travail pour les élèves (dont une zone silence)
- Espace informatique (NB : L'espace informatique devient parfois salle de cours lorsque les professeurs documentalistes et les enseignants y travaillent avec une classe ; un planning d'occupation permet de s'organiser à l'avance)

- Littérature et documentaires en langue française
- Bibliothèques des sections internationales
- Coin lecture
- Deux salles de classe (C1 et C2)

L'équipe du CDI est composée

> de 2 professeurs documentalistes français

- Isabelle FEVRE
- Sabine SERET

> de bibliothécaires et d'enseignants de section
> de parents bénévoles

NB : A l'attention des parents d'élèves souhaitant se porter bénévoles : merci de contacter le directeur ou la directrice de section.

Le CDI est aussi en ligne

<http://0783549j.esidoc.fr/>

ou accès via l'ENT (réservation de livres, avis des lecteurs...)

- Catalogue des documents du CDI : les documents dans toutes les langues, mais aussi des sites internet fiables
- Des onglets de ressources : bibliothèques de section, médias, identité numérique...

Le CDI a une grande zone silence qui permet aux élèves de se concentrer sur leur travail. Dans le reste du CDI, il est toléré de chuchoter pour les travaux de groupe, sous réserve que le niveau sonore reste acceptable.

L'usage du téléphone portable personnel, des tablettes mises à disposition des collégiens par le département, et des ordinateurs mis à la disposition des élèves au CDI sont soumis aux règlements intérieurs du collège et du lycée.

Pour respecter le travail des agents, la propreté des lieux pour tous et afin de ne pas abîmer les documents, la nourriture et les boissons sont strictement interdites au CDI.

Section américaine : Amy CRIST

Section allemande : Katrin PANADERO

Section britannique : Nicola BULLOUGH
et Susan REES

Section espagnole : Javier BARCIELA

Activités pédagogiques au CDI

Les activités pédagogiques principales des professeurs documentalistes :

- accueil des élèves de 6^e en début d'année scolaire
- travail des notions info-documentaires et Education aux Médias et à l'Information (EMI) dans le cadre des cours, notamment en EMC...
- projets de lecture avec des classes de collège et de lycée
- aide individuelle aux élèves dans leurs travaux de recherche et leur mise en forme (exposé, diaporama... ; aide technique et pédagogique).



Et dans le cadre de manifestations culturelles nationales, des activités diverses sont proposées aux élèves : Semaine de la Presse, Printemps des Poètes... ; et participation à des prix littéraires (individuellement ou en classe).



SOS élèves « Que dois-je faire si... »

#JE SUIS EN RETARD

- Tu vas voir ton CPE et tu demandes un billet de retard avant d'entrer en classe.

#J'AI ÉTÉ ABSENT

- Tu fais signer le billet d'absence par tes parents et tu l'apportes chez ton CPE avant d'entrer en classe.

#JE NE ME SENS PAS BIEN

- Tu demandes au professeur si tu peux aller voir l'infirmière. Elle appellera tes parents si c'est nécessaire. Il ne faut pas quitter l'établissement sans être passé par l'infirmier ou la vie scolaire.

#JE SUIS NOUVEAU, JE NE ME RETROUVE PAS SUR LE CAMPUS

- Tu vas voir ton CPE ou bien n'importe quel adulte de l'administration ou de ta section.

#JE VEUX TRAVAILLER PENDANT MES HEURES DE PERMANENCE

- Tu peux aller au CDI (niveau 1 de l'AGORA) ou en salle de permanence collègue (salle 01) ou lycée (salle 302). Les collégiens peuvent également aller au foyer.

Une salle de permanence est mise à disposition des élèves à côté du bureau des surveillants. Cette salle permet aux élèves de travailler dans un cadre silencieux. Une boîte à livres y est également mise à disposition. Les élèves peuvent les consulter sur place, les emprunter, les échanger. Pour y déposer un ouvrage, ils sont invités à se diriger vers un surveillant pour valider l'oeuvre qu'ils souhaitent y exposer.

#J'AIMERAIS PARLER DE MON TRAVAIL À UN PROFESSEUR

- Tu lui demandes un rendez-vous en fin de cours ou tu mets un mot dans son casier dans la salle des professeurs. Tu peux aussi envoyer un mail via e-collège (ENT).

#J'AI BESOIN D'UN CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

- Tu peux te procurer ce document au bureau de la scolarité (A016)

#J'AI UN SOUCI PERSONNEL DONT J'AIMERAIS PARLER

- Tu peux rencontrer ton professeur principal, le CPE ou bien tout professeur en qui tu as confiance. Tu peux aussi rencontrer l'infirmière. Les élèves peuvent également s'adresser à la PsyEN (Psychologue de l'Éducation Nationale) du Lycée International, Claire Alemi dont le bureau est situé au niveau de l'infirmier.

#J'AI PERDU OU OUBLIÉ MA CARTE DE CANTINE

- Le jour où tu constates la perte de ta carte, tu peux malgré tout déjeuner à la cantine en expliquant la situation au personnel de C'Midy présent à la borne. Tu dois ensuite te présenter auprès de Madame Bianchi, afin qu'une nouvelle carte soit créée et que la précédente soit bloquée. Le tarif de renouvellement est de 5€ et peut être réglé en espèces ou en chèque contre reçu.

#J'AI PERDU MA CARTE DE BUS

- En cas de perte de carte de bus, tu peux t'adresser à la loge du Lycée ou demander à ton chauffeur de bus ou à ton centre Transdev si la carte a été retrouvée. Sinon tu devras faire une demande de renouvellement. Pour la carte Imagin'R ou le pass Navigo, tu pourras te connecter sur www.imagin-r.com ou téléphoner au 09 69 39 55 55.

En début d'année, note le numéro de ta carte de manière à la retrouver en cas de perte. Il sera plus facile de la renouveler avec ce numéro. A toutes fins utiles, il est aussi conseillé de faire une photocopie de ta carte de transport.

Sécurité aux abords du Lycée International

Merci de respecter les consignes suivantes :

- Améliorer la **visibilité des enfants et des jeunes** : ils doivent porter des vêtements, cartables ou casques bien visibles par les automobilistes, avec des éléments réfléchissants.
- Respecter la **vitesse fixée à 30 km/h**.
- Éviter de faire des demi-tours ou des manoeuvres dangereuses en plein carrefour ou dans les endroits fréquentés par les enfants.
- Ne pas stationner sur un trottoir ou un passage piéton car cela met la vie de nos enfants en danger en les obligeant à descendre du trottoir et à circuler sur la chaussée (rue du Fer à Cheval, rue Saint-Léger, rue et carrefour de la Ferme des Hézards, rue du Bas Huet).

Le dépose-minute au niveau de l'école primaire est une zone aménagée pour faire descendre de voiture vos enfants en toute sécurité.

Au niveau de l'entrée principale (loge) merci de ne pas vous arrêter pour déposer vos enfants dans la rue du Fer à Cheval. Il est également interdit de stationner ou de s'arrêter sur la piste cyclable de la rue du Bas Huet.

Stationnement : des places de parking restent souvent libres à moins de 5 minutes à pied de l'école.

Stationner de manière gênante ou dangereuse (carrefour, double file, virage, ligne jaune...) augmente les risques d'accidents graves et entrave la circulation. De même, nous demandons aux familles de bien vouloir respecter les places réservées aux personnes handicapées, situées au dépose-minute du Primaire et dans la rue du Fer à Cheval. Et ce, même si vous restez au volant. Les abords du Lycée sont très escarpés et marcher quelques centaines de mètres peut s'avérer excessivement pénible pour une personne handicapée. Nous vous remercions de votre compréhension.



Élève délégué de classe

Chaque année et dans chaque classe **deux élèves** assistés de suppléants sont élus par leurs camarades pour les représenter auprès de l'administration et des professeurs. Ces deux élèves participent en particulier aux Conseils de classe et sont **les interlocuteurs** de l'administration ou des professeurs pour toutes les questions liées à la vie de la classe ou de l'établissement.

Ces délégués élisent leurs représentants au Conseil d'Administration du Lycée International.

Au Lycée les délégués élisent leurs représentants au **Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)** et au Collège les délégués élisent leurs représentants au **Conseil de la Vie Collégienne (CVC)**.

Assistant d'éducation

Les assistants d'éducation sont en charge du bon déroulement des mouvements d'élèves aux interclasses et de leur comportement, hors de la classe. Sous la responsabilité directe des CPE l'assistant d'éducation remplit des tâches administratives telles que relever des absences et des retards, collecte et distribution de documents.

Lors des temps forts de la vie scolaire (entrée, sorties, intercours, repas, absence de cours à l'emploi du temps) l'assistant d'éducation est en charge des élèves et est responsable de la discipline. Au collège, il organise le bon fonctionnement du foyer.

Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)

L'ASSR (niveau 1) est passée par **les élèves de classe de 5^e**. Elle constitue la partie théorique du Brevet de Sécurité Routière (BSR).

scrire à l'examen du permis de conduire (AAC, A1, A, B).

Le BSR est obligatoire pour conduire un cyclomoteur entre 14 et 16 ans et même après 16 ans pour les personnes nées à partir du 1er janvier 1988.

Les épreuves de l'ASSR niveau 1 et 2 sont organisées chaque année au Lycée International et dans les collèges partenaires. Gardez ces documents précieusement !

L'ASSR (niveau 2) est passée en **classe de 3^e**.

Les auto-écoles ne sont pas habilitées à délivrer les ASSR.

Pour ceux qui sont nés à partir du 1er janvier 1988, l'ASSR niveau 2 est obligatoire pour s'in-

Punitions et Sanctions pour manquement aux règles de vie scolaire

Il incombe aux élèves et aux parents de prendre connaissance et de respecter le règlement intérieur de l'établissement. Vous le trouverez sur le site Internet de l'établissement.

Les sanctions individuelles sont prises après dialogue avec l'élève. Elles sont administrées en

fonction de la gravité de l'acte.

Il convient de les distinguer de l'évaluation du travail personnel de l'élève.

Punitions

Elles peuvent être données sous plusieurs formes :

- L'observation sur le carnet de liaison
- Le devoir supplémentaire
- L'exclusion ponctuelle d'un cours
- L'heure de retenue pour effectuer un devoir
- La réparation matérielle ou pécuniaire d'éventuelles dégradations commises (exemple : graffitis sur les tables).

Sanctions

Elles relèvent du chef d'établissement et du conseil de discipline.

- 1 - L'avertissement est notifié à l'élève et à sa famille.

- 2 - Le blâme adressé à l'élève par le chef d'établissement est notifié par lettre recommandée à la famille.
- 3 - L'exclusion temporaire (de 1 à 8 jours) est décidée par le chef d'établissement.
- 4 - L'exclusion temporaire de plus de 8 jours est décidée par le conseil de discipline.
- 5 - L'exclusion définitive est décidée par le conseil de discipline.

Toute sanction disciplinaire est inscrite au registre des sanctions et versée au dossier de l'élève. Elle sera effacée au bout d'un an.

Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE)

L'école s'est vue confier par le Ministère de l'Éducation nationale un rôle essentiel en matière d'éducation à la santé.

Dans le cadre du lycée et du collège, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté permet de mettre en cohérence différents dispositifs, avec un même objectif :

Préparer les élèves à veiller à leur santé, à adopter des comportements qui la préservent dans le respect d'eux-mêmes, des autres et de l'environnement, à agir et à vivre ensemble, dans le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes, à opérer des choix et exercer leur citoyenneté.

Présentation du CESCE

Le CESC du Collège et du Lycée International s'est doté d'un véritable groupe de pilotage présidé par le proviseur ou son adjoint. Il comprend des membres de l'équipe éducative (professeurs, CPE et documentalistes), l'infirmière, des élèves, des parents d'élèves et des partenaires extérieurs.

Actions du CESCE

La vaste mission d'éducation à la santé et à la citoyenneté de nos élèves passe par l'organisation de différentes actions tout au long de l'année. Ces actions sont le fruit de l'investissement des différents personnels de l'établissement et des intervenants extérieurs. Le CESCE, en constante évolution, s'enrichit chaque année de nouvelles actions ciblées essentiellement sur les problèmes liés aux conduites à risque (tabac, alcool, conduites addictives, risques auditifs...), à la gestion du stress et du mal-être, à la sexualité, aux dangers d'internet, à l'alimentation et aux dons d'organes.

Financement

La réalisation des actions dépend aussi des financements obtenus et provenant de la Région et du Département. D'autres actions, gratuites, sont financées directement par des organismes comme la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. D'autres encore sont financées par le Club International, l'APELI ou sur le budget du Lycée. Le CESCE est piloté par le Principal adjoint pour le collège et le Proviseur adjoint pour le lycée, avec Madame LE BIHAN, professeur de SVT, qui en assure la coordination.

MACHINES & MAT

Pilates

MAKE IT YOUR PRIORITY



PILATES OUEST BIEN-ÊTRE
4 RUE GEORGE SAND
78112 FOURQUEUX



Spécialités au Lycée International

La spécificité du Lycée international porte sur l'enseignement national dispensé dans chaque section pour tous les niveaux en plus du programme classique.

Par conséquent, le recrutement des élèves français ou étrangers implique la nécessité du bilinguisme, évalué par un test de langue, et l'étude du dossier scolaire. La finalité de l'enseignement international du Lycée est l'obtention du baccalauréat français international (à partir de 2023).

Le cursus scolaire d'enseignement national se décompose ainsi :

Pour l'École Élémentaire

- 6 h de langue étrangère

Pour le Collège

- 4h de langue et littérature étrangère
- 2h d'histoire et géographie en section

Pour le Lycée

8 heures de cours dans la langue de section, répartis entre :

- un enseignement de langue et littérature,

- un enseignement d'histoire et géographie.

Parallèlement, les élèves suivent des cours d'histoire et de géographie en langue française. Il existe des exceptions pour les sections allemande et norvégienne qui proposent en plus la mention allemand spécial et norvégien spécial, avec des horaires de langue différents de l'enseignement national proprement dit. L'obtention de ce Baccalauréat Français Internationale (BFI) ouvre les portes de l'enseignement supérieur français et facilite l'accès aux grandes universités étrangères. Le Lycée International propose aussi des enseignements artistiques optionnels qui permettent aux élèves de Seconde de pratiquer les activités artistiques de leur choix : arts plastiques ou musique. Le programme est proposé aux élèves en septembre.

Autres particularités du Lycée International

- Les classes de Français Spécial en Primaire, au Collège et en Seconde au Lycée,
- Les écoles partenaires,
- Les élèves externés,
- Les classes de Seconde Accueil.

Français Spécial (FS)

Au Primaire, au Collège et en Seconde existent des classes de FS regroupant les élèves non francophones. Ces élèves reçoivent un enseignement en français et un enseignement national dans la langue de leur section. De la Sixième à la Seconde l'élève a aussi des cours dans une ou deux langues étrangères.

Dans ces classes, le français est enseigné de manière à devenir la langue de travail de l'élève. Toutes les matières contribuent à cet enseignement. Des aménagements de programme et d'horaire permettent de consacrer entre 10 et 15 heures hebdomadaires à l'enseignement du français proprement dit.

L'élève peut être admis dès l'année suivante en classe standard, au Lycée International ou dans un établissement partenaire. Cette décision de passage en classe standard dépendra de sa maîtrise du français, des résultats dans les autres enseignements et de sa capacité à assumer un enseignement bilingue.

Les parents trouveront auprès de l'équipe pédagogique de la classe et des parents PEC toute information et aide nécessaire au suivi de la scolarité de leur enfant. Ce suivi est un élément essentiel de leur réussite.

Le Lycée International et les Écoles partenaires

ÉCOLE SCHNAPPER

24 rue Schnapper
78100
Saint Germain-en-Laye
Tél. mat. : 01 34 51 93 03
Tél. élém. : 01 39 73 58 68



COLLÈGE DES HAUTS-GRILLETS

10 boulevard Hector Berlioz
78100
Saint Germain-en-Laye
Tél. : 01 30 87 46 20



ÉCOLE MARIE CURIE

73 boulevard Hector Berlioz
78100
Saint Germain-en-Laye
Tél. : 01 39 73 24 00



ÉCOLE CHARLES BOUVARD

2 rue des Néfliers
78112 Fourqueux
Tél. : 01 39 73 42 31



ÉCOLE NORMANDIE- NIEMEN

3 bis avenue Pasteur
Luther King
78230 Le Pecq
Tél. : 01 30 82 12 71



ÉCOLE ET COLLÈGE DU LYCÉE INTERNATIONAL



ÉCOLE JEAN MOULIN

50 rue de l'Aurore
78100
Saint Germain-en-Laye
Tél. : 01 39 21 82 35



COLLÈGE MARCEL ROBY

3 rue de la Rochejacquelein
78100
Saint Germain-en-Laye
Tél. : 01 39 10 25 90



ÉCOLE JEHAN ALAIN

4 rue Jehan Alain
78230 Le Pecq
Tél. : 01 39 76 66 15



ÉCOLE FELIX EBOUE

3 rue de la Seine
78230 Le Pecq
Tél. : 01 39 76 60 99



COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE

62 avenue Pierre Curie
78230 Le Pecq
Tél. : 01 39 76 84 86



Élèves externalisés

Statut particulier d'enfants, de la maternelle ou de l'élémentaire, inscrits dans leur école de secteur (lieu de résidence) et venant deux demi-journées par semaine suivre l'enseignement de section au Lycée.

Ce système d'externat présente des avantages et des contraintes :

Avantages

- L'enfant nouvel arrivant apprend plus rapidement le français en étant baigné dans la langue

française de son école de secteur,

- L'enfant participe à la vie de son quartier où il a ses amis et ses activités.

Contraintes

Ce statut suppose une disponibilité familiale et une organisation pour :

- Assurer les trajets Ecole-Lycée International deux demi-journées par semaine,
- Suivre la scolarité de manière à ce que l'enfant ne pâtisse pas des cours manqués dans son école de secteur.

Classe Seconde Accueil

Le Lycée International propose un enseignement destiné aux élèves francophones qui, d'une part ont obtenu d'excellents résultats au collège et, d'autre part, manifestent une motivation particulièrement forte pour la langue et la culture anglo-saxonne.

En créant une classe « Accueil », le Lycée International et la Section Britannique ont pour objectif de répondre aux ambitions de certains élèves et familles françaises convaincus de l'importance de la littérature et des langues en général, et de l'anglais en particulier.

Le groupe, composé d'une quinzaine d'élèves environ, recevra selon le planning actuel huit séances hebdomadaires d'enseignement de la part de la Section auxquelles s'ajoutera un enseignement de trois séances de type LV1. Afin de couvrir les services fournis par la Section et ses enseignants, une cotisation est demandée aux

familles. En dehors des cours de la Section, les élèves inscrits feront partie de l'une des classes de Seconde prévues au Lycée International, assistant ainsi avec leurs camarades de diverses sections aux cours de français, mathématiques, sciences...

Une orientation s'effectuera à la fin de la Seconde. L'objectif a toujours été d'intégrer tous les élèves « Accueil » dans les groupes préparant le Baccalauréat Français International (BFI). En Première et Terminale la Section propose des cours destinés uniquement aux élèves (français ou anglais) capables de répondre aux exigences de l'examen sus-cité. La classe Accueil peut donc être considérée comme une année de transition vers un plein bilinguisme.

Les familles intéressées sont invitées à s'adresser à la Section Britannique.

Baccalauréat Français International (BFI) 1^{ère} année, promo 2024

Classes de première et de terminale menant au baccalauréat français international à compter de la rentrée scolaire 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo2/MENE2121403N.htm>



Enseignement primaire, collège et lycée

ÉCOLE MATERNELLE

Petite
Moyenne
Grande

SECTIONS = Cycle 1 :
cycle des apprentissages premiers

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Cours préparatoire
Cours élémentaire 1^{ère} année + FS
Cours élémentaire 2^e année + FS

Cycle 2 :
cycle des apprentissages fondamentaux

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE / COLLÈGE

Cours moyen 1^{ère} année + FS
Cours moyen 2^e année + FS
Sixième + FS

Cycle 3 : cycle de consolidation

COLLÈGE

Cinquième + FS
Quatrième + FS
Troisième + FS

Cycle 4 : cycle des approfondissements

LYCÉE

Seconde générale + FS
Cycle terminal : 1^{ère} & Terminale

L'École Primaire

Fonctionnement de l'École Primaire

Directrice : Cécile GAGNEUR

Horaires

- Matin : 8h45 - 12h
 - Après-midi : 13h30 - 16h15
- Activités des sections : 16h15 - 17h, garderie en attendant l'autobus pour les fratries au Lycée International (collège ou lycée) : 16h15 - 16h50.

Pour les élèves inscrits, présence obligatoire aux activités.

En cas d'absence prévue, avertir les enseignants par écrit. Le portillon donnant accès aux cours est ouvert à 8h30 et à 16h10.

L'école

- 1 classe de maternelle grande section
- 20 classes élémentaires du CP au CM2.

A chaque niveau d'enseignement, dès le CE1, une classe FS " **Français Spécial** " (ou Français Langue Étrangère) accueille les enfants étrangers ne possédant pas la langue française.

Tous les élèves bénéficient d'un enseignement en section nationale six heures par semaine.

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.
Matin	CE1	CE2	CP	CM2	CM1 + GS
A.midi	CM2 + CP	CM1 + GS		CE1	CE2

Les plannings des classes de l'école maternelle peuvent varier en fonction des sections.

Restauration scolaire Pas de cantine pour l'école maternelle.

Les élèves se rendent à la cantine, par niveau de classe, accompagnés par les enseignants. La société C'Midy propose un self-service.

La cantine n'est pas obligatoire à l'école primaire.

Rentrée

Lundi 4 septembre : rentrée des classes, en horaires décalés, selon les niveaux (voir la page sur le site internet de l'Ecole Primaire du Lycée International : <https://lycee-international-st-germain.com>.)

Les listes de classes et des salles sont affichées dans la cour de récréation.

Les premiers jours de la rentrée, les enseignants des sections étrangères participent à l'accueil des FS.

- Les enseignants de maternelle, de CP et de FS, accueillent les élèves et leurs parents dans les classes.
- Les autres classes vont se ranger dans la cour, près de leur enseignant(e). Listes affichées sur les poteaux.

Une rentrée aussi lourde en effectifs ne peut se faire sans un minimum de rigueur et de calme.

Nous comptons sur la compréhension des familles qui accompagnent les enfants, pour ne pas monopoliser les enseignants dans la cour au moment de l'accueil et pour s'éloigner discrètement. Même s'ils sont intimidés ce jour là, les élèves, anciens ou nouveaux, doivent se retrouver ou prendre ensemble leurs repères dans leur univers.

Nous rappelons que seuls les parents d'élèves de maternelle sont autorisés à franchir le portillon de l'école pour accompagner leur enfant ou aller le chercher à la fin des heures de classe.

Dès le 5 septembre, les enfants de l'école élémentaire rentrent donc non accompagnés de leurs parents dans la cour de l'école.



Fresque murale réalisée par les élèves de primaire et l'artiste Christine Pares

Absences

Le contrôle des absences à l'école est fait par l'enseignant(e) de la classe qui tient quotidiennement le cahier d'appel.

En cas d'absence, prévenez la direction française en justifiant l'absence mais aussi la section et les enseignants. Il est toujours délicat de faire manquer des cours à un élève et utile de prendre l'avis des enseignants avant de le décider.

Le règlement de l'école

Les enseignants le commentent en classe, en enseignement moral et civique, mais il appartient également aux familles d'aider les enfants à réfléchir sur l'utilité d'un règlement et sur la nécessité de le respecter.

Trop d'enfants se comportent parfois avec désinvolture et agissent comme jamais ils n'oseraient le faire à la maison, parce qu'ils sont en groupe ou dans les lieux de circulation commune. Aidons-les à respecter leur environnement immédiat et la propriété des autres.

La garderie

Une garderie est organisée par l'École et pour les élèves à plein temps uniquement, qui ont un grand frère ou une grande sœur au Collège ou au Lycée et qui doivent les retrouver pour rentrer à la maison. Pour des raisons de sécurité, il est très important que des enfants inscrits à la garderie fréquentent ce service régulièrement et que les parents préviennent l'enseignant en cas d'absence ou d'inscription à une activité de section. En aucun cas, les élèves qui prennent un car à 17h ne sont autorisés à quitter le périmètre de l'École Primaire à 16h15. Deux enseignants sont de surveillance dans la cour ou, par mauvais temps, dans une salle de classe (16h15-16h50) (planning affiché devant le secrétariat de l'école).



Le Secondaire : Collège et Lycée

Les langues vivantes (LV)

- **Une première langue vivante est étudiée de la 6^e à la Terminale** : allemand, anglais ou espagnol.
- **Une seconde langue vivante vient s'ajouter à partir de la 5^e** : allemand, chinois, espagnol, italien ou russe.

Afin d'être cohérent avec la nomenclature du baccalauréat et donc des dossiers de poursuite d'étude post-bac, les langues vivantes étudiées au lycée s'appelleront « LVB » et « LVC ».

En effet, la langue de section est considérée comme LVA pour le baccalauréat et les dossiers d'entrée dans l'enseignement supérieur.

Cela n'influence en rien le niveau d'enseignement de chaque langue ni la volonté de l'établissement de mettre un fort accent sur l'enseignement des langues vivantes.

Les enseignements de spécialité proposés au LI

En fin de Seconde, les élèves devront choisir trois des huit spécialités proposées au Lycée International :

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques

- Physique chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales

En Terminale, seules deux spécialités seront conservées. Celle qui sera abandonnée fera l'objet d'une évaluation en fin de Première.

L'évaluation

Le bulletin scolaire rassemble les notes et les appréciations obtenues par l'élève durant un trimestre ou un semestre, selon les niveaux (voir ci-dessous le Conseil de classe). Chaque année, vous recevez par la poste trois bulletins, un par trimestre ou deux bulletins, un par semestre et deux relevés de notes (un à chaque mi-semestre). Vous y trouvez les notes obtenues par l'élève et la note maximale, la note minimale et la moyenne obtenue par la classe.

Les résultats chiffrés sont accompagnés d'une appréciation de chaque professeur et d'une

appréciation générale. Le bulletin du troisième trimestre (ou du 2^e semestre) comporte la décision d'orientation pour l'année suivante. Vous devez conserver tous les bulletins car ils vous seront demandés lors de la constitution du dossier d'admission dans un autre établissement si vous déménagez et en fin de scolarité secondaire pour entrer dans l'enseignement supérieur.

L'évaluation chiffrée de l'ensemble du cycle terminal (1^{ère} et Terminale) sera prise en compte pour 10 % de la note finale du baccalauréat afin de valoriser la régularité du travail de l'élève.

Le Conseil de classe

L'année scolaire est divisée en trois périodes d'environ 10 semaines chacune (trimestres) pour le collège et le niveau seconde, en deux périodes d'environ 18 semaines chacune (semestres) pour le cycle terminal (1^{ère} et Terminale).

A l'issue de chacune de ces périodes, le **Conseil de classe** présidé par le chef d'établissement ou son représentant, composé de l'ensemble des professeurs de la classe, d'un professeur de la section, de deux parents d'élèves (PEC), des deux élèves délégués de classe, du conseiller principal d'éducation (CPE) et si nécessaire de l'infirmière, **examine les résultats scolaires et le comportement de votre enfant.**

Dans les jours qui suivent ce conseil, ce bulletin vous est transmis. Un compte rendu rédigé par les parents d'élèves délégués (PEC) est envoyé aux familles par l'Administration par l'intermédiaire de l'ENT.

Le bulletin trimestriel ou semestriel est un **document officiel que vous devez conserver.**

En particulier, ces bulletins vous seront demandés lors de la constitution de dossier d'admission dans d'autres établissements.

Le Livret Scolaire du Lycée (LSL)

Le livret scolaire papier, utilisé depuis 1890, est désormais dématérialisé sous la forme de Livret Scolaire numérique du Lycée (LSL).

Véritable outil d'aide à l'évaluation et à l'appréciation, il permet aux examinateurs (à l'issue des épreuves orales) et aux jurys (lors des délibérations) de mieux prendre en compte le travail effectué par un candidat au cours de sa scolarité en Première et Terminale et de relever éventuellement une note pour lui permettre d'obtenir le diplôme ou une mention supérieure.

Le jury du baccalauréat consulte des livrets anonymes, ce qui permet de réduire les risques de discrimination, notamment liés à l'établissement de scolarisation ou au lieu de résidence.

<http://eduscol.education.fr/cid94288/de-materialisation-du-livret-scolaire.html>

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=98984

Rencontres parents-professeurs

L'organisation de l'année scolaire prévoit **deux rencontres formelles** entre les parents et les professeurs.

La première a lieu au cours des quatre semaines qui suivent la rentrée. **Les professeurs présentent devant l'ensemble des parents de la classe les programmes, leurs méthodes de travail et leurs attentes.**

La seconde rencontre a lieu au début du second trimestre, ou semestre. Ses modalités évoluent depuis quelques années pour proposer le format le plus adapté selon les niveaux. Vous serez informés en temps utile de l'organisation retenue pour cette année.

A tout moment, vous pouvez demander un rendez-vous aux professeurs de votre enfant par le biais du carnet de correspondance ou par ENT.

Aménagement aux épreuves

Modalité qui permet d'obtenir un aménagement en vue d'un examen (DNB, épreuves anticipées du BAC ou épreuves du BAC).

Cet aménagement peut prendre diverses formes et il est accordé par le directeur du SIEC (Service Inter-académique des Examens et Concours) sur proposition du médecin désigné par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Un dossier sera à retirer au secrétariat scolarité, M. Deschamps, à compléter par la famille et à rendre avec toutes les pièces nécessaires. **Les démarches doivent être entreprises dès le début de la phase d'inscription à l'examen.**

Ce dossier sera à transmettre au plus tard le jour de la clôture des inscriptions à l'examen au médecin de l'Éducation nationale référent de l'établissement. Celui-ci instruira le dossier et le transmettra pour avis au médecin de la CDAPH. Il est fortement conseillé d'anticiper une éventuelle demande, dès la rentrée scolaire.

À noter que toutes les pièces du dossier doivent être écrites en français.

Pour les élèves de Terminale ayant bénéficié d'un aménagement pour les épreuves anticipées de première, le renouvellement à l'identique est automatique. Il faudra constituer un dossier uniquement dans le cas d'une autre demande ou en cas de changement d'académie.

Spécifique au Collège

Stage en entreprise pour les collégiens

Chaque année, dans le cadre de l'éducation à l'orientation, de la sensibilisation à la vie de l'entreprise et de leur information, **les élèves des classes de troisième doivent effectuer un stage non rémunéré dans une entreprise de leur choix en France ou à l'étranger.**

Pour combien de temps ?

5 jours ouvrables (1 semaine d'école)

Quelle entreprise ?

L'élève doit trouver par lui-même l'entreprise qui acceptera de l'accueillir. En cas de difficulté, il peut demander l'aide de sa section. Il est conseillé de commencer la recherche de ce stage dès le 1er trimestre.

Quelles démarches administratives ?

Au cours du premier trimestre, le professeur principal remet à l'élève une convention de stage en trois exemplaires.

Cette convention doit être complétée, datée et signée par l'élève, par les parents et par la direction de l'entreprise.

Les trois exemplaires accompagnés obligatoirement de la photocopie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile et de responsabilité personnelle seront retournés à la section.

Les phases de préparation et de suivi sont encadrées par le professeur principal et un professeur de la section. Après la fin du stage, l'élève rédige un rapport soit en français soit dans la langue de la section. Ce rapport doit être rendu à la section. **Ce travail est pris en compte dans l'évaluation de l'élève et la note est portée sur le bulletin du 3^e trimestre de la classe de troisième.**



Élèves de 3^{ème} pendant la semaine de stage en entreprise

Le Diplôme National du Brevet – élèves de 3e

Le Diplôme National du Brevet (DNB) évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège. Il fait une large part au contrôle continu et comporte une épreuve orale et quatre épreuves écrites à la fin de la troisième.

Depuis 2017, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur le contrôle continu et quatre épreuves obligatoires passées en fin du cycle 4 (classe de troisième) :

- **une épreuve orale** pendant laquelle l'élève présente un **projet travaillé dans le cadre d'un Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des parcours éducatifs au cours de sa scolarité, dans le cadre des enseignements (parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours avenir et parcours éducatif de santé ou encore son stage en entreprise)** et permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale ;

- **une épreuve écrite** portant sur **le français** ;

- **une épreuve écrite** portant sur **l'histoire – géographie et l'enseignement moral et civique** ;

- **une épreuve écrite** portant sur **les mathématiques** ;

- **une épreuve écrite** portant sur **deux des trois disciplines scientifiques : sciences de la vie et de la Terre, physique/chimie et technologie.**

L'attribution du brevet ne conditionne pas l'accès à une classe supérieure en fin de troisième.

Une organisation particulière est prévue pour les élèves des **sections internationales** : en plus des épreuves écrites ci-dessus, les candidats passeront deux épreuves orales dans leur établissement et portant sur la langue de la section (histoire-géographie et langue-littérature).

Le Brevet d'initiation Aéronautique (BIA)

Depuis 2021, les élèves de 3^e volontaires peuvent bénéficier d'une préparation au Brevet d'initiation Aéronautique, examen organisé par l'éducation nationale.

Cette préparation aura une durée hebdomadaire d'1h30.

Pour plus d'information, voir lien ci-dessous : <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo45/MENE1931607N.htm>

Spécifique au Lycée

Classe de Seconde

La classe de Seconde est une classe de détermination dont les enseignements comprennent des enseignements généraux communs, un temps d'accompagnement personnalisé et, éventuellement, un enseignement optionnel facultatif.

Les enseignements communs comprennent (avec certains cours dédoublés) les disciplines suivantes :

- Français
- Histoire-Géographie et enseignement moral et civique

- Langue vivante B (anglais, allemand, espagnol)
- Langue vivante C (allemand, espagnol, italien, chinois, russe)
- un enseignement d'exploration obligatoire :
Sciences Economiques et Sociales
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences Numériques et Technologie
- Education physique et sportive

Afin de répondre aux objectifs d'individualisation des parcours, **un accompagnement personnalisé** obligatoire est proposé à tous les élèves en fonction de leurs besoins. Un créneau est prévu à cet effet dans l'emploi du temps. Différents modules de soutien disciplinaire, de méthodologie, d'approfondissement ou de découverte sont proposés aux élèves.

Une aide à l'orientation sera également mise en place.

Classe de Première

Pour tous les élèves	
Tronc commun	Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique, LVB, EPS, Enseignement scientifique
Enseignements de spécialité	3 spécialités choisies parmi les 7 proposés
Enseignements spécifiques	Langue et Littérature et Histoire Géographie en langue de section (pour la section chinoise, Mathématiques en chinois à la place d'histoire-géo)
Enseignements optionnels	(LVC ou Arts plastiques ou Musique ou Théâtre) + Latin éventuellement. Un seul enseignement autorisé mais le latin peut être choisi en plus. Pour cette discipline uniquement, les points au-dessus de 10 seront multipliés par 3 dans leur prise en compte pour le baccalauréat

Classe de Terminale

Pour tous les élèves	
Tronc commun	Philosophie, Histoire-Géographie, LVB, EPS, Enseignement scientifique
Enseignements de spécialité	2 des trois spécialités suivies en 1 ^{ère}
Enseignements spécifiques	Langue et Littérature et Histoire Géographie en langue de section (ou Mathématiques en chinois pour les élèves de section chinoise)
Enseignements optionnels	Le même que celui suivi en 1 ^{ère} + uniquement pour les élèves ayant suivi la spécialité mathématiques en 1 ^{ère} , soit l'option « Maths complémentaires » s'ils ne maintiennent pas la spécialité Mathématiques, soit l'option « Maths expertes » s'ils gardent la spécialité Mathématiques en terminale.

Le Conseil de Vie Lycéenne (CVL)

Le Conseil de Vie Lycéenne (présidé par le Proviseur) est composé d'un(e) vice-président(e) et de jeunes élus lycéens. Il se réunit régulièrement et avant chaque CA sous la présidence de Monsieur le Proviseur et de son équipe (adjoint et CPE), d'un membre du corps enseignant, de membres du personnel administratif de section, d'agents et d'un parent élu. Sont ainsi discutés et approuvés tous les projets et événements de la vie lycéenne. Exemples de projets réalisés par

le CVL :

- Concours d'éloquence
- Journal du Lycée : «L'International»
- « Silence on lit »
- Formation des délégués de classes de 1^{ère} et de 2nde contre le harcèlement
- Collaboration active avec la MDL pour la mise en place de la « Semaine du développement durable au mois de mai ».

Les Options

L'enseignement optionnel arts plastiques

Les arts plastiques permettent un apprentissage ouvert, entre pratique et culture artistiques. Les arts plastiques au Lycée International sont un enseignement optionnel (guidé par les programmes nationaux). Pour le baccalauréat cet enseignement est évalué en contrôle continu durant tout le cycle terminal ; première et terminale.



L'objectif de l'enseignement optionnel arts plastiques : acquérir une autonomie plasticienne et apprendre à construire une réflexion sensible.

Pour atteindre cet objectif, l'élève va :

- développer ses acquis du collège en continuant à articuler pratique plastique (dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo, performance, etc.) et culture artistique
- approfondir ses recherches artistiques personnelles
- comprendre les enjeux artistiques fondamentaux
- renforcer sa culture générale
- s'exercer à l'aisance de l'argumentation orale
- participer à des sorties dans des institutions muséales et rencontrer des professionnels de la sphère artistique
- travailler au sein d'un groupe d'élèves curieux et motivés

Les horaires de cet enseignement :

- En classe de seconde : 2h
- En classe de première : 3h / jeudi après-midi (a priori)
- En classe de terminale : 2h / vendredi après-midi (a priori)

Plus particulièrement pour l'orientation, cet enseignement facilite la poursuite d'études dans le domaine de l'art ou dans un autre domaine nécessitant une culture générale sensible et solide.

Pour plus d'informations, je reste à votre disposition :

Julie VAZQUEZ - Professeure d'arts plastiques
formidableseleves@gmail.com

Par curiosité, je vous invite à consulter les sites arts plastiques accessibles depuis le site du

Lycée international dans l'onglet « Lycée / Enseignements de spécialités et optionnels » .

(Ces sites rendent notamment visibles des productions plastiques de collégiens et de lycéens.)

Option musique (2ndes, 1ères, Terminales)

Les élèves ont la possibilité de poursuivre l'enseignement de la musique au lycée en tant qu'option facultative en 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale. Il n'est nullement nécessaire de savoir lire, écrire ou jouer d'un instrument pour rejoindre l'option (même si cela serait un plus !). La seule nécessité est de vouloir prendre du plaisir à comprendre, créer et faire de la musique. Au programme: pratique instrumentale / vocale, culture musicale et artistique, création musicale et artistique. Il s'agit de mettre en oeuvre la perception et la production de la musique afin d'en comprendre le sens.

L'enseignement musical au lycée vise à construire :

- une culture musicale et artistique large.
- une culture de « l'engagement » personnel et en groupe.
- une culture de l'initiative et de la « création » musicale et artistique.
- une culture de « l'épanouissement » personnel. - une culture du «jugement» et de la réflexion critique.

Organisation :

Les élèves travaillent en groupe et individuellement.

En 2^{nde} : Pratique musicale et culture musicale sont réparties sur 1h hebdomadaire.

En 1^{ères} et Terminale : L'enseignement est réparti sur 2h : communes aux premières et terminales. L'heure collective étant réservée à la pratique musicale / création.

Par ailleurs, il y aura des sorties, des spectacles et donc des répétitions à prévoir.

Évaluation :

Cette option Arts - Musique est évaluée en contrôle continu, l'assiduité et l'investissement sont donc requis. En cycle terminale tous les points sont donc comptés pour faire une moyenne de l'option pour le baccalauréat.

Pour plus d'information, merci de prendre contact avec l'enseignant Yanis Djaout-Fares :

educmusydf@gmail.com



Chorale au collège

La pratique du chant choral est très vivante dans notre établissement et permet l'épanouissement personnel de chaque élève. Cet enseignement est fait pour tous les élèves de la 6^e à la 3^e souhaitant chanter en groupe. Nul besoin d'être un grand musicien pour nous rejoindre. La seule nécessité est de vouloir prendre du plaisir à faire de la musique.

La pratique du chant choral permet d'approfondir et d'enrichir les connaissances culturelles et artistiques. Elle favorise la notion d'engagement dès le plus jeune âge et de gagner en confiance en soi en osant prendre la parole et en osant montrer toutes ses capacités.

Chaque année, nous avons entre 50 et 110 élèves qui viennent de toutes les sections du Lycée International. Ces élèves sont motivés pour vivre la musique dans un esprit de grande famille où les plus jeunes apprennent avec les plus expérimentés et grandissent en vivant cette expérience unique ! Il n'y a aucune limite au recrutement, plus le groupe est grand, plus les capacités sont grandes !

Le répertoire est très varié et suit un fil conducteur.

Organisation :

Cet enseignement complémentaire du cours d'éducation musicale et chant choral est réparti sur une heure hebdomadaire (le vendredi après-midi, heure à laquelle tous les élèves sont libres et peuvent rentrer en bus : 16h15-17h05). Il nécessite une disponibilité constante sur ce créneau. Par ailleurs, il sera à prévoir des répétitions en plus de cette heure hebdomadaire afin



de monter nos trois spectacles (début d'année, hiver et fin d'année scolaire).

Les élèves sont amenés à construire l'ensemble du spectacle: écriture du texte, arrangements de certaines partitions, accompagnements musicaux, solos, décors, costumes. Ils découvrent en même temps un univers qui est parfois inconnu: le monde des arts vivants.

Evaluation :

Cet enseignement est évalué par l'assiduité et le travail vocal des élèves. Concernant les élèves de 3^e, il permet d'obtenir 20 points de plus dans la moyenne du Diplôme National du Brevet et d'être le sujet de l'oral de 3^e.

Pour plus d'information, merci de prendre contact avec l'enseignant Yanis Djaout-Fares :

educmusydf@gmail.com



L'option théâtre

L'encadrement et élèves

Ce cours est encadré par Diane Charbonnel (professeur de français et diplômée en enseignement du théâtre) et un intervenant comédien. L'option est ouverte à tous les élèves du lycée (niveaux 1re et Terminale).

L'organisation

- Le cours dure 3 heures, de 14h25 à 17h, le vendredi après-midi.
- L'option est en partenariat avec le théâtre des Amandiers à Nanterre ; cela nous permettent de bénéficier d'un ou deux ateliers lors desquels un acteur professionnel (associé aux spectacles que nous allons voir) vient travailler avec le groupe.

Le contrôle continu durant l'année :

- Les élèves rendent un court dossier en fin de trimestre dans lequel ils analysent le travail effectué et font part de leurs réflexions sur le travail théâtral. Nous parlons toujours d'un spectacle vu, afin d'échanger nos impressions et de nous apporter des éléments nouveaux.
- Les élèves volontaires peuvent également proposer des exposés autour de l'histoire du théâtre, des metteurs en scène, des types de théâtre...
- Sont également évalués l'implication, l'assiduité, le travail autour du plateau et des textes.

Les notes sont très valorisantes car nous sommes conscients de l'implication demandée aux élèves.

« L'école du spectateur »

Plusieurs spectacles sont proposés (environ 6, à moduler avec le groupe) : au Théâtre des Amandiers qui est notre partenaire ainsi que dans divers théâtres à Paris (Théâtre 13, Odéon-Europe, Chaillot, Théâtre de la Colline, Th. de la Ville, Th. de l'Athénée, Cité Internationale, Comédie Française, etc).

L'objectif est de découvrir des textes et des mises en scène de tous types, de comprendre les possibilités créatrices qu'offre la scénographie et de faire évoluer son regard sur le théâtre en tant que spectateur.

Le travail effectué en cours

Nous abordons tous les aspects du jeu théâtral :

- découverte et approfondissement du travail de l'acteur (voix, corps, espace, émotions...);
- improvisation en lien avec le projet de l'année ;
- travail sur la notion de groupe et des compétences qui s'y rattachent (regarder, écouter, analyser les prestations des partenaires) ;
- histoire et théorie du théâtre en lien avec les spectacles vus et le projet de l'année.

L'esprit de l'option est l'écoute et la bienveillance entre les acteurs, afin que chacun se sente libre de proposer et de chercher comment construire ses personnages.



Le projet de l'année

- Le projet concerne les 2 niveaux (1re, Terminale) : apprentissage du texte, rôles et compétences (mémorisation, interprétation, évolution du jeu, possibilités multiples de représenter un même personnage, interaction avec les partenaires de jeu, réflexion sur la mise en scène...).
- Nous préférons maintenir l'idée d'une représentation finale car elle permet de construire le travail du début à la fin (chaque élève s'investissant selon le temps dont il dispose).
- Les textes choisis balaient tous les siècles. Il peut s'agir d'une pièce ou d'un montage de scènes.

Nous élaborons ensemble la mise en scène, les costumes, le décor, l'objectif étant que les élèves soient actifs dans cette réflexion.

Les représentations

Les deux niveaux scolaires présentent le travail de l'année lors de :

- 3 représentations au Lycée International,
- 1 au Théâtre des Amandiers de Nanterre, où nous bénéficions de l'aide de techniciens professionnels son et lumière.

Cet enrichissement culturel favorise l'ouverture d'esprit, l'aisance de manière générale et aide à la préparation des examens (entre au-

tres épreuves de français en 1ere, grand oral en Terminale).



Concours général

Institué par l'Université de Paris en 1744 le concours général des lycées a pour fonction de distinguer les meilleurs élèves sur l'ensemble des lycées. Chaque année dans les classes de Première et de Terminale quelques excellents élèves du Lycée International sont sollicités par leur professeur pour concourir.

Chaque établissement ne peut présenter que 8 % de l'effectif total des classes de Premières et Terminales.

Ce concours donne lieu dans chacune des disciplines concernées à l'attribution de récompenses au niveau national : 1^{er}, 2^e et 3^e prix,

cinq accessits maximum et de 10 mentions.

Les lauréats des premiers, deuxièmes et troisièmes prix sont invités à une cérémonie à Paris en fin d'année scolaire au cours de laquelle leurs récompenses leur sont décernées.

Chaque année le Lycée International se distingue en obtenant plusieurs prix.

Les élèves primés rejoignent le palmarès des lauréats devenus illustres tels Charles Baudelaire, Victor Hugo, Louis Pasteur, Jean Jaurès, Léon Blum...



Périscolaire

L'Association Sportive au Lycée International

Elèves du collège (6èmes à 3èmes)

ACTIVITÉS	JOUR	RESPONSABLE(S)
Basket-Ball	Mercredi	Mme ROUQUETTE M. BAUDRIBOC
Rugby (élèves de 3^e)	Mercredi	M. BOUILLOUX- LAFONT M. PETIT M. BRANDILY
Badminton	Mardi 4 ^e / 3 ^e Vendredi 6 ^e / 5 ^e	M. PETIT M. LE PALLEC
Golf	Mercredi	M. COFFRE
Danse	Mercredi	Mme MELIS
Escalade	Mercredi	M. BOUILLOUX- LAFONT M. BRANDILY

A noter : Pour chaque activité, les compétitions ont lieu le mercredi après midi de 13h30 à 16h30 environ.

Elèves du lycée (2des à Tles)

ACTIVITÉS	JOUR	RESPONSABLE(S)
Escalade	Lundi	M. COFFRE
Badminton	Mardi	M. PETIT
Rugby	Mercredi	M. BOUILLOUX- LAFONT M. PETIT M. BRANDILY

> les horaires ariveront en septembre à la rentrée.



Lycée International ALUMNI

L'Association des Anciens du Lycée International, appelée également Lycée International ALUMNI gère et maintient la base de données des anciens élèves, enseignants, personnels et amis du Lycée International.

Lycée International ALUMNI

- promeut l'Esprit International, symbole de l'établissement connu dans le monde entier pour son enseignement et son ouverture au monde à travers ses sections internationales ;
- renforce le lien entre les élèves, anciens et actuels, anime et développe le réseau des près de 20 000 anciens élèves répartis dans le monde entier ;

- organise des évènements inter-promotions et aide les anciens à organiser des réunions de promotion ;

- accompagne les anciens élèves tout au long de leur carrière grâce à un réseau dynamique ;

- propose des offres de stage, d'alternance, de V.I.E./V.I.A. et d'emploi à ses membres ;

Anciens élèves, parents d'élèves, élèves de première et terminale, enseignants et personnels du lycée, rejoignez-nous en vous inscrivant sur notre site web : li-alumni.org.

Jean-Marc Babut, Président



Club International

Le Club International est l'association éducative, culturelle et sportive du Lycée International qui regroupe les représentants des 14 sections.

Nos événements et nos projets, communs à toutes les sections, animent la vie pluri-culturelle et multilingue du Lycée.

Le Marché de Noël, le Lycée en fête, le Club de football, les concerts « Mamas & Papas », le Concours de romans, les projections de cinéma, le Forum de la réalité virtuelle et tant d'autres manifestations vivent grâce à l'engagement des parents bénévoles.

> Vous pouvez y contribuer ponctuellement ou régulièrement en nous écrivant : **clubinternationalsaintgermain@gmail.com**



Pour être informé, inscrivez-vous à notre newsletter :
<https://www.clubinternationalsaintgermain.fr/newsletter>

Club International




CHECK IN 2 FRANCE

Check in to France est le programme d'accueil qui s'adresse à toutes les nouvelles familles du Lycée international. Quelle que soit votre section, quel que soit votre campus ou école partenaire, nos événements vous sont destinés !

Notre équipe de parents bénévoles a à cœur d'aider les familles à s'installer en douceur dans leur nouvelle vie autour du Lycée International. Plusieurs temps forts rythment l'année de Check in to France :

- Peu après la rentrée de septembre, un séminaire d'accueil (« *Welcome Seminar* », entièrement en anglais), vous donne les principales informations qui vous aideront à faire connaissance avec le Lycée International, Saint-Germain-en-Laye et ses environs, les démarches d'installation, ...
- Des "cafés-rencontres", en plus petits comités, sont organisés au cours du premier trimestre, et prolongent l'accueil et l'accompagnement des nouvelles familles dans leur installation.
- Au second trimestre, un séminaire « *Travailler en France* » s'adresse aux personnes qui souhaitent reprendre une vie professionnelle, une fois l'installation terminée... Ce séminaire est entièrement en français.

Plus d'informations vous parviendront via vos sections ou sur notre site <http://www.checkin2france.com> dès début septembre !

Pour nous contacter : checkin2france@gmail.com



Le Foyer Socio-Éducatif (FSE)

Le FSE du Lycée International est l'association pédagogique et culturelle qui accompagne chacun de vos enfants de la Maternelle à la Terminale. Ses actions sont menées sous la tutelle de Monsieur le Proviseur et de son conseil d'administration, composé d'élèves, de parents d'élèves, de membres de l'administration, des sections et de professeurs.

Le FSE fonctionne grâce à vos cotisations. Sans votre soutien financier, le FSE ne peut pas satisfaire toutes les demandes des élèves et des professeurs pour leurs projets.

Le FSE soutient des actions humanitaires conduites par les élèves du collège et du lycée.

Le FSE participe aussi à la gestion des photos de classe (école primaire, collège et lycée) et de différents concours organisés dans l'établissement (Printemps des Poètes, Prix Manga Senseï, concours mathématiques...).

Le FSE apporte sa contribution aux budgets de classe de l'École et à ses activités périscolaires. Il finance les abonnements de la presse enfantine (BCD), l'atelier informatique et le club «développement durable».

Les projets de la Maison Des Lycéens sont aussi soutenus par le FSE. Le Foyer des Collégiens reçoit des subventions pour l'achat de jeux. Des photographies sont mises à la disposition des élèves.

Au cours de l'année 2023/2024, le FSE soutiendra plusieurs activités :

- la chorale Vox
- le Club Théâtre (pour les lycéens)
- l'Atelier Théâtre (pour les collégiens)
- l'Option Théâtre (spectacle des élèves de Première et Terminale)
- les activités périscolaires de l'École primaire
- les clubs informatiques et environnement de l'École primaire
- le Ciné-Club
- le club jeux de plateaux (backgammon, échecs ...)



- l'atelier web-radio
- le Club Développement Durable et Solidaire
- le Club Business et mode
- les clubs littéraires
- le Club aéronautique et spatial
- le club Régie (son, lumière et vidéo, responsable Antoine Patry),
- le Grenier des Costumes (responsable Maria Perthuisot, parent d'élève) et l'Atelier Décors (responsable Guy Anseaume, parent d'élève), sollicités régulièrement pour les différents spectacles présentés au Lycée International.
- Et sans doute bien d'autres activités...

Le FSE offre la possibilité de jouer dans un orchestre :

L'orchestre Jazz Rock dirigé par Léo Godard, (répétition le jeudi de 17h15 à 19h15).

Le FSE remercie les animateurs, tous bénévoles qui contribuent à la réussite de ces nombreuses activités.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre...

Véronique Thomas Duphil, Xavier Marcon, Guy Anseaume. fse.li@ecollege78.fr - fse.du@ecollege78.fr • 01 39 10 94 56

Fondation pour le Développement de l'Enseignement International

La FDEI est un « think tank » qui a pour mission la promotion, en France et en Europe, de tout modèle d'excellence en matière de diversité culturelle et de plurilinguisme dans l'enseignement et, en particulier, du dispositif des Sections Internationales et du BFI.

La FDEI

- procède à des évaluations de certains systèmes scolaires mis en place dans différents pays ;
- œuvre auprès des pouvoirs publics (Parlements, Commission Européenne, gouvernements, collectivités territoriales, administrations, etc...) au développement des Sections Internationales. La FDEI travaille, entre autres, avec ces pouvoirs publics à l'évolution du modèle et du contenu pédagogiques, particulièrement dans le cadre de la réforme en cours du baccalauréat ;
- organise de nombreux colloques dans le cadre de ses actions de communication ;
- fournit des conseils à propos d'enseignement d'excellence en matière de diversité culturelle et de plurilinguisme ;
- fait des propositions relatives aux Lycées français de l'étranger.

En France, la FDEI a ainsi pris une part prépondérante à la mise en place d'une base législative solide (Lois cadre d'orientation scolaire de 2005 et de 2013, Loi de finances rectificative de 2006), juridique (décision du Conseil d'Etat du 5 décembre 2007) et administrative (Décret du 29

octobre 2006) au bénéfice de toutes les Sections Internationales et du BFI.

La FDEI est soutenue par l'Académie des Sciences Morales et Politiques - Institut de France ainsi que par des entreprises internationales prestigieuses comme Saint-Gobain.

Le site web de la FDEI est en français, allemand, anglais, espagnol, italien et polonais ; il sera plus tard traduit dans d'autres langues des Sections Internationales.

Animée par des bénévoles, la FDEI est co-fondatrice de l'Observatoire Européen du Plurilinguisme.

www.observatoireplurilinguisme.eu

François-Xavier d'Aligny, Président

Cathy Ducker, Vice-Présidente

Claire Dray, Membre du Comité Exécutif

Isabelle Tardé-Gonzalez, Membre du Comité Exécutif

Frans Thijssen, Membre du Comité Exécutif



ARChE (Association pour la renaissance du château d'Hennemont)



ARChE, pour faire revivre le château d'Hennemont

Construit au début du vingtième siècle, le château d'Hennemont est le berceau du Lycée International. Il accueillit ses premiers cours en 1952 et fut, jusqu'à une date très récente, le théâtre de nombreuses fêtes et cérémonies. Les étages ont besoin d'une rénovation profonde. Le rez-de-chaussée du château a été fermé en 2021 pour des raisons de sécurité, en raison d'un système de sécurité incendie (SSI) défaillant. Cette fermeture handicape grandement le fonctionnement quotidien de l'établissement pour les élèves, les professeurs, les sections, le Foyer FSE,...

Depuis l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2019, ARChE a désormais un statut d'association d'intérêt général et une durée de vie illimitée.

L'association s'est donné une double mission :

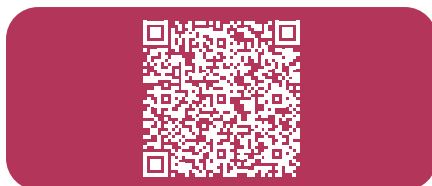
- trouver les fonds nécessaires à la rénovation du Château d'Hennemont

- développer un projet de promotion de l'enseignement international, organisé en quatre pôles : Enseignement supérieur et formation, Recherche et innovation, Evénements et séminaires, Centre de ressources documentaires et archives pour conserver la mémoire du Lycée International.

Nous avons donc besoin à la fois de donateurs et d'adhérents pour soutenir notre projet. Les premiers nous permettront de rassembler un budget conséquent pour la rénovation du Château. Ensuite, par votre adhésion à l'association, vous nous aiderez à convaincre de la valeur de notre projet de création de la fondation du Lycée International. L'association compte environ 300 membres actifs. Nous comptons sur vous et sur votre soutien à l'association.

**Les membres du bureau : Le Proviseur,
La Provisseuse adjointe, Jonathan Hall**
association.arche.78100@gmail.com

QR code pour télécharger le bulletin d'adhésion :



Français langue étrangère pour adultes

French as a foreign language for adults



Le Lycée International est adhérent du GRETA des Yvelines qui réalise les activités de formation continue de l'Education Nationale.

Ces cours sont destinés aux adultes étrangers, parents d'élèves ou non, désireux de s'initier ou de se perfectionner en langue française.

Niveaux proposés :

- Débutant : pour les nouveaux arrivants en France,
- Élémentaire : pour les personnes possédant déjà des bases,
- Intermédiaire : développer l'expression orale et écrite,
- Avancé : approfondir les connaissances linguistiques et culturelles.

Un test et un entretien avec le/la formateur/ trice déterminent le niveau linguistique et permettent la répartition dans de petits groupes.

Fréquence : 2 cours de 2h par semaine pour tous les niveaux.

Possibilité d'intégrer la formation en cours de trimestre sauf pour le niveau débutant.

Prix pour 4h/semaine

• Élémentaire et avancé

1^{er} trimestre 528 €
 2^e trimestre 480 €
 3^e trimestre 360 €
 Cours annuel 1368 €

• Débutant et intermédiaire

1^{er} trimestre 528 €
 2^e trimestre 480 €
 3^e trimestre 408 €
 Cours annuel 1416 €

Début des cours : 25 septembre 2023

The Lycée International is setting up classes for adults who want to learn French and to learn some aspects of French civilization. There are four levels.

The course is for adults foreigners who wish to learn French or perfect their knowledge of French.

Levels :

- Beginner: for new entrants in France,
- Elementary: for people who already have bases,
- Intermediate: develop oral and written expression,
- Advanced: deepen knowledge.

Candidate will be divided into small groups of different levels according to the results of a linguistic test and a conversation with a teacher.

Frequency: 2 hours twice a week for all levels.

Price for 4h/week

• Elementary and advanced

First term 528 €
 Second term 480 €
 Third term 360 €
 Annual course 1368 €

• Beginners and intermediate

First term 528 €
 Second term 480 €
 Third term 408 €
 Annual course 1416 €

Courses start on 25th September 2023.

GRETA des Yvelines

Antenne de Saint Germain-en-Laye

30, rue Alexandre Dumas

78100 Saint Germain-en-Laye

Tél. : 01 39 04 05 20

Email : isabelle.lebeze@ac-versailles.fr

Tél. : 06 30 17 17 28

La Maison des Lycéens (MDL)

La Maison des Lycéens (MDL) est l'association des lycéens pour tous les lycéens. Elle participe à l'organisation des activités festives, caritatives, culturelles et sportives du Lycée International, en collaboration avec le CVL et le FSE.

Les élèves élus à la MDL réalisent la plupart des projets (20 élèves), mais la MDL finance aussi les clubs des élèves s'ils le demandent, l'achat de matériel à disposition des projets de tous (enceintes, micros...) et peut aider tous les élèves à monter leur propre projet !

Tous les lycéens peuvent adhérer à l'association pour être éligibles aux élections de la MDL en début d'année, et surtout pour soutenir notre activité au sein du lycée.



“Nous espérons que cette année 2023-2024 sera aussi riche que l'année précédente !”





Vous parlez allemand, vous êtes rigoureux et aimez manier les chiffres ? Alors rejoignez-nous !

Notre équipe d'expertise-comptable recrute chaque année des **apprentis POST-BAC** qui souhaitent évoluer dans le monde de la finance en accompagnant des filiales d'**entreprises allemandes**.

Nos équipes sont pédagogues, multiculturelles, à l'écoute et vous aident à progresser durant vos études.

Vous serez scolarisés dans une de nos écoles partenaires (Bac à Bac+5) et gagnerez en expérience professionnelle dans une filière offrant de nombreux débouchés.

Contact : Jessica AMBROISE - jambroise@coffra-group.fr



DES SOUVENIRS D'ÉVÈNEMENTS DANS VOTRE VIE

JE M'ENGAGE À VOS CÔTÉS POUR GRAVER DANS LE TEMPS LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE VOTRE VIE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE. PHOTOS, VIDÉOS, MONTAGES ET VISUELS, DONNONS À VOTRE QUOTIDIEN L'OPPORTUNITÉ DE BRILLER.

PARTOUT EN ÎLE-DE-FRANCE

JE VOUS PROPOSE

MISE EN IMAGE D'ÉVÈNEMENT
PHOTOSHOOT PERSONNALISÉ
PHOTO D'ENTREPRISE
CRÉATION DE VISUEL MARKETING

PHOTOLIGRAPHIE

Lili Torres Solis
+33 6 63 66 97 95
photoligraphie@gmail.com



Royale



Agence Royale

06.11.99.10.31

Elsa Krouleff
L'immobilier depuis 1988

Sales & Rentals
35 ans d'expérience

ACHAT - VENTE - LOCATION - ESTIMATION



www.agence-royale.fr

6, rue de la République
78100 ST GERMAIN EN LAYE
01.34.51.51.51
ek@agence-royale.fr



Sections

Section allemande



Die Deutsche Abteilung des Lycée International hat das Ziel, Schülerinnen und Schüler in einer internationalen Lernumgebung eine anspruchsvolle biculturelle Schulbildung zu vermitteln. Neben einer Allgemeinbildung auf hohem Niveau bilden Offenheit bei einer Verankerung in der deutschen Kultur und eine gelebte Zweisprachigkeit die Schwerpunkte ihrer pädagogischen Arbeit.

Die Schülerinnen und Schüler der Deutschen Abteilung sollen mit dem erworbenen Wissen zum selbstständigen und eigenverantwortlichen Handeln und zum kritischen Denken befähigt werden. Die jungen Menschen sollen tolerant und vorurteilsfrei den Herausforderungen einer globalisierten Welt gewachsen sein, ihre Persönlichkeit entfalten, ein soziales Bewusstsein entwickeln und den anderen in seiner Individualität akzeptieren.

Die Deutsche Abteilung unterrichtet an drei verschiedenen Standorten, der Grundschule Charles Bouvard, dem Collège Les Hauts Grillets und dem Lycée International (Kindergarten bis Oberstufe). Klassenfahrten, Ausflüge und Messebesuche

gehören jedes Jahr zum festen Programm der Abteilung, wie auch der deutsche Grundschulchor und die beiden Theatergruppen in der Mittel- und Oberstufe.

Der Elternverein der Deutschen Abteilung, APESALI, heißt alle Neuankömmlinge herzlich willkommen, und begrüßt alle Eltern und Schüler*innen, die bereits im vergangenen Jahr unserer Schulgemeinschaft angehörten, zum neuen Schuljahr.

In der Deutschen Abteilung organisieren Eltern und Lehrkräfte in enger Zusammenarbeit regelmäßige Veranstaltungen, die mit dem deutschsprachigen Kulturraum in Zusammenhang stehen. Diese Veranstaltungen ergänzen oft auch den Unterricht und sollen den Kindern die Identifikation mit der deutschen Sprache und Kultur erleichtern. Darüber hinaus macht erst die finanzielle Unterstützung der Eltern über den Elternverein APESALI das Funktionieren der Deutschen Abteilung mit ihrer Ausstattung und allen Zusatzangeboten möglich, dies gleichermaßen an allen drei Standorten.

Jede Familie mit Kind in der Deutschen Abteilung ist daher verpflichtet, dem APESALI durch Beitragszahlung beizutreten und sollte sich in irgendeiner Form auch engagieren. Einzelheiten zur Elternhilfe erhalten Sie zu Schulbeginn per Mail und am Tag der offenen Tür, dem Journée d'Accueil am Samstag, dem 2. September 23, an dem sich auch die Deutsche Abteilung vorstellen wird. In der Jahreshauptversammlung des Elternvereins im Oktober werden im Beisein aller Lehrkräfte Bilanz des Vorjahres gezogen, anstehende Projekte vorgestellt und aktuelle Themen diskutiert.

• **APESALI finanziert**

die Aktivitäten, Projekte, IT, Lehrmittel und Materialien, die von der Deutschen Abteilung benötigt werden und ist der Arbeitgeber der deutschen Bibliothekarin.

• **APESALI organisiert**

den Auftritt und die Präsenz der Deutschen Abteilung auf den internationalen Schulfesten (Weihnachtsmarkt, Sommerfest), sowie die Veranstaltungen der Deutschen Abteilung (Sankt Martin, Adventsfeiern, Karneval, Ostermarkt, Deutsches Essen...)

• **APESALI pflegt**

die Gemeinschaft innerhalb der Deutschen Abteilung (Willkommens-Apéro, Cocktail, Elternprogramm).

• **APESALI sorgt**

für die interne und externe Kommunikation: zwischen Eltern, Abteilung, Partnerschulen, Schulstandorten, anderen Schulvereinen und extern auf Webseiten und Social Media.

Wir wünschen allen ein erfolgreiches Schuljahr 2023-2024!

Für den Elternverein
Marion Limmer (Vorsitzende)
Kontakt: vorsitz@apesali.de

APELI (Association des Parents d'Elèves du Lycée International)

APELI ist der Elternverein des Lycée International, der die Eltern aller Abteilungen de Lycée International vertritt. Engagieren kann man sich z.B. als PEC – Parent d'Elèves Correspondant, welche die Eltern z.B. in den Conseils de Classe vertreten, wie auch in vielen anderen Gremien der französischen Schulverwaltung des Lycée International. Der APELI organisiert außerdem u.a. den Tag der offenen Tür (JAC), den Carrefour des Études et des Metiers (CEM), verschiedene Podiumsdiskussionen und die offizielle Diplomfeier der Abiturienten aller Abteilungen. Weiter ist APELI der Herausgeber dieser Broschüre, dem Guide de Rentrée, informiert aber auch laufend über einen Newsletter, der regelmäßig an alle Mitglieder versendet wird. Auch hier ist es sinnvoll, durch Zahlung eines relativ geringen Vereinsbeitrags Mitglied zu werden: www.apeli.org

secretariat@deutsche-abteilung.de



FRANK WALTER

Directeur
06 43 67 34 71



KATHARINA NEUBAUER

Responsable du Primaire



ODILE DUGUÉ

Assistante de direction

Section américaine



Don't forget to check with your city hall (Mairie) to see what is organized locally such as art, dance, basketball, gymnastics, horse riding, judo, music, soccer, tennis, etc...

lycee@americansection.org

BACK TO SCHOOL INFORMATION

Welcome to all new families joining us this coming September, and of course to welcome back those who are already members of the American Section community! We advise families to read our weekly newsletter, ASALink, for up-to-date information. To ensure it is properly delivered, please check your FAM profile to ensure that your preferred e-mail addresses are on record. Also, do not forget to check out our website, www.americansection.org, regularly. Please write to lycee@americansection.org, or call us at 01 34 51 74 85, with any questions.

EXTRA-CURRICULAR ACTIVITIES

The following activities, all sponsored by the American Section, will be available in 2023-2024. Those with asterisc are open to students from all sections.

- Community Service (Lower and Upper Schools)*
- Economics Club (Upper School)
- Geography Bee (Middle School)
- Human Rights Team (Middle and Upper Schools)*
- India Exchange Team (Upper School)
- Ink Literary Magazine (Upper School)
- Lego Robotics Club (Lower School)
- M.U.N. (Model United Nations) debate team (Middle and Upper Schools)*
- Poetry Club (Upper School)
- Student Council (Middle and Upper Schools)
- Theater (Lower, Middle, and Upper Schools)
- Tournoi des Etoiles Soccer (Lower, Middle, and Upper Schools)
- Vox a capella singing group (Upper School)*
- Yearbook (Middle and Upper Schools)



BRIAN BRAZEAU

Directeur

01 34 51 74 85



ELÉONORE CABOT-MOREL

Assistante de Direction



BECCY HAUGEN

Directrice Primaire



MARGARET JENKINS

Responsable Communication,

Développement et Relations Extérieures



MARINA PRUTEANU

Directrice des Finances et des Opérations



LISA STEPHENS

Responsable des Admissions



Activities in ENGLISH | Activités en ANGLAIS

À Saint-Nom-la-Bretèche

Pour les enfants anglophones et non-anglophones

Mercredis et Vacances Scolaires

Wednesdays & School Holidays

Transport Privé

Ramassage à 12h00 au Lycée International et dépose à l'école
Être et Découvrir à 12h30

• **NOS FORMULES:**

- MERCREDIS DE 8H30 À 17H30
- MERCREDIS DEMI-JOURNÉE DE 4H

• **PROFESSEURS EXPERTS ET ANGLOPHONES OFFRANT DES ACTIVITÉS VARIÉES:**

YOGA, SCIENCE, MUSIQUE, THÉÂTRE, FITNESS, CUISINE, ACTIVITÉS MANUELLES, JEUX, HISTOIRES, ET BIEN PLUS!



contact@sameclub.fr



01.72.55.21.52 / 06.21.58.96.58



Section britannique



A very warm welcome to all new families and an equally warm welcome back to those returning after the summer break. You will have received details about the return to school (rentrée) by email in July but if you have any questions, please do not hesitate to send an email to ganderson@britishsection.fr. Please see our website for more information about our curriculum and extra-curricular activities

<https://www.britishsection.fr>

APELI is the parents' association for students at the Lycée international. **Its aims are:**

- To continually work on improving the school environment
- To enhance the international atmosphere of the school
- To defend the uniqueness of international education and the OIB

The APELI organisation:

Represents parents whenever necessary at the school: elected parents attend Conseils de Classe (PEC - Parent d'Elève Correspondant), Conseils d'Administration, Commissions Permanentes, Conseils de la Vie Lycéenne, Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, etc. APELI liaises between parents, the school administration and teaching teams.

Organises Lycée-wide events: The Open House "Journée d'Accueil" (JAC) (welcomes and provides information for new students and parents), the Carrefour des Etudes et des Métiers (Higher Education and Careers Forum), the OIB Graduation Ceremony, and conferences.

Publishes the Guide de Rentrée, as well as the monthly e-newsletter. They can be found on the website www.apeli.org dedicated to the Lycée life and for all the sections. The APELI also helps with enquiries about school life.

APELI is a non-political, non-religious, non-profit association.

FRANCAIS SPECIAL (FS)

For each year group from UK Years 3 to US Grades 2-10, there is an intensive one-year French immersion class. Enrolled students follow both the French program and that of their national section. From Year 7/6th Grade onwards, they are also taught one or two foreign languages. The aim is that French becomes the main language of instruction for all subjects other than National Section classes. Students have between 10-15 hours per week of French language instruction.

The following year, Français Spécial students may be admitted to the standard French teaching program either at the Lycée International site or at a partner school. This depends on the student's school results over the Français Spécial year and their demonstrated ability to follow a bilingual program. The teaching team and parent class representatives (PEC) will provide help and the necessary support for parents to track their child's progress. All round support is a vital element of success in this program.

admissions@britishsection.fr



JAMES CATHCART

Directeur

01 34 51 62 64



VALÉRIE WOTLING

Responsable Comptabilité



GILLY ANDERSON

*Assistante Admissions
et Réception*

Votre imagination a des projets...



@carlasanchez.lab

Découvrez notre programme ART-LAB basé sur la créativité et l'envie de l'enfant de découvrir différentes techniques.

Inscription à l'année ou par séances de 10
À partir de 6 ans
Ouvert le mercredi de 9h-19h

JOIN OUR ART ART-LAB SESSIONS

art@carlasanchezstudio.com
carlasanchezstudio.com
06 07 12 33 59



Saint-Nom-la-Bretèche

Inscrivez vos enfants à

L'ÉCOLE DES PETITS FLEURISTES



MON PANIER À FLEURS

Tous les mercredis
Cours de composition florale, botanique,
soins des végétaux et diverses créations
16 rue du Maréchal Foch 78112 Fourqueux
(Saint Germain en Laye)

Nos horaires

2 classes ouvertes
Tous les mercredis après-midi
13H30-15H ou 15H30-17H

Possibilité d'inscription à l'année, au trimestre
et à la séance

- A l'année : 750 euros
(30 séances proposées, 25 euro par séance,
paiement en trois fois)

- Au trimestre : 300 euros
(10 séances proposées, 30 euros par séance)

- A la séance : 35 euros
(réservation obligatoire 2 semaines avant)

Tout le matériel nécessaire pour les cours
sera fourni, les enfants partiront avec les
travaux qu'ils auront réalisés

Plus d'informations ? N'hésitez pas à écrire au
contact@monpanierafleurs.fr ou appelez
Heejin 0782631557

BIENVENUE AU LYCÉE INTERNATIONAL



Vous souhaitez **VENDRE, ACHETER,**
ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE BIEN ?

Étant nous-mêmes parents d'élèves, nous vous proposons de mettre notre **EXPÉRIENCE DE VENTE** à votre service, pour vous accompagner de A à Z dans votre projet immobilier. Et tout ça, bien sûr, aussi en **ANGLAIS !**

ON RECRUTE !

Et si aujourd'hui, vous preniez une décision sur votre avenir ? Que vous soyez ou non issu du milieu immobilier, rejoignez notre équipe passionnée et lancez-vous dans l'aventure **SAFTI**.



Valérie Hottat
Conseiller en Immobilier

 valerie.hottat@safti.fr
 **06 59 36 52 21**



Elena Mazzariol
Conseiller en Immobilier

 elena.mazzariol@safti.fr
 **06 52 02 56 04**



Nos Avis

"À l'écoute et réactive.
Appartement vendu en une semaine !
Merci Valérie pour tout."

"Excellente prestation.
Agréable, transparente,
compétente, un vrai plaisir de
travailler avec Elena!"



APELI 是圣日尔曼昂莱国际学校家长协会。协会目标为：

- 不断改善学校的教学和学习条件
- 保持国际化的精神
- 维护国际化教学特色及国际高中毕业证书 (BFI) 协会代表家长参与学校的各项有关事务：

每个班的家长代表每学期参加班会，协会代表参加校董事会、常委会、公民意识与健康教育委员会、学生生活委员会、纪律委员会等。

确保家长与学校领导及教师团队之间的沟通和联系，协助学校及时解决日常教学组织中可能出现的任何问题：如教师缺席、课程表更新、学年日程安排及活动的实施。

组织学校的一些重要活动，如：学校节日、新生接待日（为学生及家长提供信息咨询）、学业论坛（提供关于高等教育方面的信息咨询）、家长教师见面会、职业论坛日（家长们向学生介绍各自职业）、校车安排、报告辩论会、为6月上旬结课的初中及高一学生安排校外活动、高三毕业典礼及国际毕业

证书发放仪式、制定校园附近道路交通安全防护措施等。与其他各家长协会共同承担音响管理员工资。出版刊物《开学特刊》、《联络》、《视野》及《交通特刊》。协会设有秘书处，并为有需要的学生及家长提供学生求学方面的咨询服务。学生及家长也可从协会网站上 (www.apeli.org) 获取有关学校生活及家长协会的各方面信息。国际高中家长协会是一个独立的非营利组织，无任何政治、宗教及工会色彩。圣日尔曼昂莱中文国际部在汉语学习快速发展的形势下，中法政府合作于2008年在尚布爾西市拉沙丹丽埃小学开设了中文国际班，2011年迁到圣日耳曼 Jean Moulin 小学、初中部设在 Les Hauts Grillets 初中。2015年国际部高一的学生顺利升入圣日耳曼国际高中中文国际班。

国际部汉语语言老师由法国教育部委派，文学和中文数学老师由中国教育部（汉办）委派。

2022-2023 学年，通过笔试和口试，中文部录取了从小一到高三155名学生。

学生们学习法国教育部规定的所有课程。

小学一年级每周3学时中文课，其他年级每周6学时中文课。

课程包括阅读、写作、诗歌、文化等等。初中和高中学生每周9学时中文课，其中包括3学时的语言课、4学时的文学文化课和2学时的中文数学课。

初中毕业文凭上标有国际班初中结业 (SIC)，高中毕业会考的文凭上标有国际班高中结业 (BFI)。

APESC (www.apesc.fr) 中文国际部家长协会代表圣日耳曼中文国际部所有家长。协会组织各种活动，丰富中文国际部的文化生活。

2022-2023 学年各校区开学资讯：Jean Moulin 小学 2021 年9月2日：小学开学日，全体学生按课表上课。Les Hauts Grillets 初中 初中学生入校时间安排请参考初中网站资讯：www.clg-hautsgrillets-st-germain-laye.ac-versailles.fr/ Lycée International 国际高中 高中学生入校时间安排请参考高中网站资讯：www.lycee-international.ac-versailles.fr/ 中文国际部部分会议及活动安排：国际部网站：www.sectionchinoise.fr

2022-2023 学年，通过笔试和口试，中文部录取了从小一到高三155名学生。学生们学习法国教育部规定的所有课程。小学一年级每周3学时中文课，其他年级每周6学时中文课。课程包括阅读、写作、诗歌、文化等等。初中和高中学生每周9学时中文课，其中包括3学时语言课、4学时文学文化课和2学时中文数学课。初中毕业文凭上标有国际班初中结业 (SIC)，高中毕业会考的文凭上标

有国际班高中结业 (OIB)。

APESC (www.apesc.fr)

中文国际部家长协会代表圣日耳曼中文国际部所有家长。协会组织各种活动，丰富中文国际部的文化生活。

2022-2023 学年各校区开学资讯：

Jean Moulin 小学

2021 年9月2日：小学开学日，全体学生按课表上课。

Les Hauts Grillets 初中

初中学生入校时间安排请参考初中网站资讯：www.clg-hautsgrillets-st-germain-laye.ac-versailles.fr/

Lycée International 国际高中

高中学生入校时间安排请参考高中网站资讯：www.lycee-international.ac-versailles.fr/

中文国际部部分会议及活动安排：国际部网站：www.sectionchinoise.fr

sectionchinoise.li@gmail.com



WENBING KIRCHMEYER

Directrice

01 39 10 94 57



- iværksætter tiltag, som er helt specifikke for Lycée International : velkomst- og informationsdag ved skolestart, studievejledningsforum, skole-hjem-møder, praktisk erhvervsvejledning med deltagelse af forældre og tidligere elever, skolebusnettet, forskellige konferencer og diskussionspaneler, tilrettelæggelse af lejrskoler og aktiviteter i juni efter undervisningens afslutning, BFI-dimissionsfesten samt diverse tiltag for at forbedre trafikikkerheden omkring skolen.
- betaler en del af skolens lyd- og lysmesters løn sammen med skolens øvrige foreninger, herunder sektionerne.
- udgiver forskellige publikationer : e-newsletter, og APELI- Transports.
- På APELI-kontoret på skolen kan forældrene få råd og vejledning i alt, som vedrører elevernes skolegang. APELI har desuden en hjemmeside med relevante og jævnligt opdaterede informationer : www.apeli.org.
- APELI er en selvstændig forening uden økonomiske interesser og uden politisk og religiøs tilknytning.

L'APELI er forældreforeningen på Lycée International. Foreningens formål er:

- at medvirke til at forbedre forholdene på skolen
- at fastholde og værne om skolens internationale profil
- at støtte den internationale undervisning og OIB-studentereksamen

Foreningen APELI :

- repræsenterer forældrene i alle skolens instanser : Klasserådene gennem forældrerepræsentanter (PEC: Parents d'Elèves Correspondants), skolerådsbestyrelserne, det permanente skolenævn, Komitéen for sundheds- og borgersager (CESC), gymnasieelevrådet (CVL) og disciplinærrådet.
- formidler kontakt mellem forældrene og skolens administration og lærere, står som samarbejdspartner ved f.eks. lærerfravær, ændring af skema, læreplaner, feriekalender.

Den Danske Sektion – velkomstdag for nye og gamle familier tirsdag d. 30. august

Vi er meget glade for, at vi efter to års aflysning igen kan byde velkommen til vores informationsrige og hyggelige "Velkomstdag" på skolen tirsdag d. 30. august. I Den Danske Sektion inviterer vi de nye familier til et lille 'velkomstog informationsmøde' kl. 14.00 til ca. 15.00, hvorefter nye og gamle familier kan mødes i collège-skolegården til en lille forfriskning. Hvis du har brug for mere information vedr. skolestart eller andet, end hvad vi har sendt ud pr. e-mail, er du meget velkommen til at henvende dig til sektionen.

DDS åbner igen mandag d. 29. august. Vi træffes bedst om formiddagen eller efter aftale. Følg også med på sektionens hjemmeside www.section-danoise.dk og Lycée Internationals hjemmeside www.lycee-international-stgermain.com, hvor der kan indhentes en del praktiske oplysninger.

Er du i tvivl om noget, kan du altid kontakte os pr. e-mail : sectiondanoise@gmail.com eller telefon 0618430297 – vi hjælper altid gerne!

Français special (FS)

På hvert klassetrin (fra 2.klasse tom. 1.g.) går alle ikke-fransktalende elever i en speciel modtagelsesklasse, "français-spécial". Disse elever modtager undervisning på fransk og på deres sektionssprog. Fra 6. kl tom. 1.g. får eleven også undervisning i et eller to fremmedsprog. I FS-klasserne er undervisningen tilrettelagt således, at fransk bliver elevens arbejdssprog. Samtlige fag på skemaet integreres i denne undervisningsform. Der bliver undervist i faget fransk mellem 10 og 15 timer ugentligt. Efter et år i en FS-klasse fortsætter eleven normalt i en almindelig fransk

klasse. Beslutningen om dette afhænger af elevens franskniveau samt det generelle niveau. Elevens kapacitet til at blive undervist på to sprog vil også blive taget i betragtning. Forældrene kan få information og hjælp til deres børns opfølgning gennem klassens lærere, sektionen samt forældrerepræsentanterne (PEC- forældre). En aktiv og fælles indsats giver de bedste resultater for, at integrationen på skolen lykkes.

sectiondanoise@gmail.com



MARGRETHE RØNNOW

Directrice

06 18 43 02 97

Section espagnole



Administración, Comisión permanente, Comité de educación para la salud y la ciudadanía (CESC), Consejo de la Vie Lycéenne (CVL), Consejos de disciplina, Comisiones comedor y servicios a los usuarios, Comisión higiene y seguridad, Comisiones educativas, Comisiones presupuestarias y de ofertas de mercado.

- Mantiene el vínculo entre las familias, la Administración del Liceo y los equipos pedagógicos.

APELI

APELI es una asociación que representa al conjunto de madres y padres de todas las secciones del Liceo Internacional. Tiene como misión participar en la mejora de las condiciones de la vida escolar, preservar el espíritu internacional del centro y defender la especificidad de su enseñanza.

APELI es una asociación independiente de cualquier vínculo político, religioso o sindical y no está inscrita en ninguna federación nacional de padres.

APELI actúa como portavoz de los padres:

- Representa a los padres en todas las instancias del centro: Reuniones de Evaluación para los PEC (Parent d'Éleve Correspondant), Consejo de

APELI organiza:

La Jornada de Acogida (JAC), el "Carrefour des Etudes et Métiers" (CEM), la ceremonia de entrega de diplomas y las conferencias-debates. APELI les informa por medio de sus publicaciones: Guide de Rentrée, y la newsletter mensual, a las que pueden acceder vía la página www.apeli.org. Esta página web está dedicada a la vida del Liceo y todas sus secciones internacionales. APELI está a su disposición e intenta resolver, en la medida de lo posible, sus dudas sobre la enseñanza de sus hijos.

SECCIÓN ESPAÑOLA:

La Sección Española forma parte de los programas de la acción educativa española en el ex-

terior. El Ministerio de Educación del Gobierno español selecciona a los profesores por concurso público entre sus funcionarios. Por ser sección pública, la enseñanza es gratuita. La cotización de los padres a APASELI cubre otros gastos y cargas de la sección, como por ejemplo la administración y los gastos de secretaría, libros y servicio de biblioteca, actividades extraescolares...

La Sección Española está implantada:

En el Lycée International, en todos los niveles, desde CP hasta Terminal.

En la École Schnapper desde CP hasta CM2.

En el Collège Marcel Roby en las clases de 6^e, 5^e, 4^e, 3^e.

La enseñanza de los alumnos de la Sección está regulada por acuerdos bilaterales francoespañoles y coordinada por la Consejería de Educación de la Embajada de España en Francia.

Es importante señalar que la enseñanza que reciben todos los alumnos de la sección es la misma. Los profesores imparten clase en todos los centros escolares. Los materiales, metodología y las actividades son comunes para todos los alumnos de la sección.

Además del responsable francés de cada clase, el profesor principal, un profesor de la Sección se encarga de la tutoría de nuestros alumnos en cada curso y en todo lo que se refiere a la enseñanza nacional. Las horas de atención a los padres de cada profesor tutor se comunican a principios de curso.

Los alumnos de Terminale que superen el BAC, y que además hayan aprobado las cuatro pruebas que corresponden a las materias impartidas en español, tienen derecho a solicitar el Título de Bachiller, que concede el Ministerio de Educación español.

La Asociación de Padres de Alumnos de la Sección Española (APASELI) se encarga de comprar y prestar los libros de texto a los alumnos. Además, colabora en el desarrollo y la organización de las actividades extraescolares propuestas por los

profesores.

Francés Especial (FS)

Los alumnos del Liceo Internacional reciben una educación en francés y una educación en la lengua de su sección. Desde 6^e a 2^{nde} también se imparten clases de una o dos lenguas extranjeras.

En cada nivel (de 10^e a 2^{nde}) una clase de FS agrupa a los alumnos no francófonos. En estas clases, el francés se enseña con la finalidad de que se convierta en la lengua de trabajo del alumno. Todas las asignaturas contribuyen a la consecución de este objetivo. Un ajuste del programa y de los horarios permite dedicar entre 10 y 15 horas semanales a la enseñanza del francés propiamente dicho.

A partir del año siguiente, el alumno puede ser admitido en una clase estándar en el Liceo Internacional o en uno de sus centros asociados. Esta decisión dependerá de su dominio del francés, de sus resultados en las otras asignaturas y de su capacidad para asumir una educación bilingüe.

Los padres encontrarán en el equipo pedagógico de la clase y de los padres PEC toda la información y la ayuda necesaria para el seguimiento de la escolaridad de sus hijos. Este seguimiento es un elemento esencial para la consecución de los objetivos educativos.

Para más información, pueden consultar la web de la Sección Española:

<https://www.educationyfp.gob.es/francia/seccion-st-germain-en-laye/portada.html>

seccion.stgermain@educacion.gob.es



JESÚS GILABERT

Directeur

01 30 61 44 71



CARI PIZARRO

Secrétaire



APELI

L'APELI è un'associazione che rappresenta l'insieme dei genitori del Liceo Internazionale, di qualsiasi sezione.

L'APELI, il vostro portaparola:

Rappresenta i genitori in tutte le istanze dell'istituto: consigli di classe tramite i PEC (Parents d'Elèves Correspondants), Consiglio d'Amministrazione, Commissioni Permanenti, Comitato d'Educazione alla salute e alla cittadinanza (CESC), Consiglio di vita liceale (CVL), Consiglio di disciplina, Commissioni igiene e sicurezza, Commissioni educative, commissioni di gare d'appalto.

L'APELI organizza:

La giornata di accoglienza (JAC) qualche giorno prima di ogni rentrée scolaire, il Carrefour des Etudes et des Métiers (CEM) per l'orientamento agli studi e alle professioni, la Cerimonia di consegna dei diplomi per gli studenti che hanno ottenuto il Baccalauréat, diverse Conferenze-Dibattiti e pubblica la brochure Guide de Rentrée.

Troverete tantissime informazioni sul sito www.apeli.org

Sezione italiana

Integrata nel sistema scolastico francese, in un contesto plurilingue e multiculturale, la Sezione offre un insegnamento di lingua, di letteratura italiana, di storia e geografia, affine nei contenuti a quello delle classi corrispondenti del sistema scolastico italiano. Dalla sessione 2024 il diploma si chiamerà BFi (Bac Français International). L'offerta formativa della Sezione italiana è arricchita dalle attività curate dal corpo docente

in collaborazione con l'APESI (Association des parents d'élèves de la Section Italienne) che permette di sostenere i costi di alcuni progetti culturali, sotto la direzione del Dirigente Scolastico presso il Consolato d'Italia, Dott. Luigi Vallebona

La segreteria della Sezione italiana

(Ufficio B08 ATRIUM) sarà operativa da giovedì **31 agosto** con il seguente orario: lunedì, martedì, giovedì e venerdì dalle 8.45 alle 12.00 e dalle 14.00 alle 17.00. Mercoledì dalle ore 8 alle ore 12. Si riceve solo su appuntamento **APESI**

L'APESI organizza diversi appuntamenti per la rentrée 2023-24: **11 settembre: Caffè di benvenuto**, per le NUOVE famiglie della sezione. **17 settembre: Picnic di Sezione**, momento di scambio e condivisione dedicato a tutte le famiglie aderenti. **11 ottobre 2023: Assemblea Generale** annuale dell'Apesi.

Durante l'Assemblea saranno eletti i nuovi membri del Consiglio di Amministrazione dell'Associazione e sarà votato il bilancio relativo all'anno scolastico 2022/23. È importante per tutti i genitori, particolarmente per i nuovi arrivati, partecipare a tale assemblea. La quota associativa che viene richiesta alle famiglie è destinata a coprire le spese della Segreteria di sezione (personale di segreteria, corrispondenza, fotocopie, materiale di consumo), l'acquisto dei libri per la cartella leggera e per la biblioteca italiana del Liceo e del Collège Les Hauts Grillets ed altre spese per varie attività didattico-educative, destinate a tutti gli alunni del Lycée International e del Collège Les Hauts Grillets, per le quali la Sezione non riceve finanziamenti da parte dello Stato italiano.

Tutti coloro che volessero collaborare alle varie attività della Sezione sono vivamente invitati a farsi conoscere. Per i nuovi arrivati, partecipare a tali attività può essere un modo per inserirsi più facilmente nel contesto internazionale in cui è collocata la Sezione Italiana, sia al Liceo che nella vicina scuola partner Les Hauts Grillets.

Coloro che desiderano più ampie informazioni sulla Sezione o sull'Apesi, possono rivolgersi a:

Segreteria della Sezione Italiana

- 01 30 61 90 75
- e-mail: sezioneitaliana@sectionitalienne.org
- Sito internet: <http://www.sectionitalienne.org>

Associazione APESI:

Presidente Sig. STEFANO ASCANI

- e-mail: apesi@apesi.net
- sito internet: <http://www.apesi.net>
- www.facebook.com/groups/APESI

Sito Internet del Liceo:

<http://www.lycee-international.com>

Le classi di Français Spécial.

Le classi FS raggruppano gli alunni non francofoni ad ogni livello, dal CE1 (seconda elementare) alla 2^{nde} (secondo/ terzo anno di scuola media superiore). Gli studenti ricevono un insegnamento in francese e un insegnamento nazionale nella lingua della loro sezione. Dalla 6^e (1^a media) alla 2^{nde}, gli studenti hanno anche dei corsi in una o due lingue straniere.

Tutte le materie contribuiscono a questo insegnamento. Il programma e gli orari permettono di consacrare tra 10 e 15 ore settimanali all'insegnamento del francese. Lo studente FS può essere ammesso dall'anno seguente in classe standard. La decisione di passaggio in classe standard dipende dalla padronanza del francese, dai risultati scolastici nelle altre discipline e dalla capacità a seguire un insegnamento bilingue. I genitori troveranno presso l'équipe pédagogique della sezione, di cui è responsabile il Dirigente Scolastico, tutte le informazioni e l'aiuto necessario per seguire il percorso scolastico dei propri figli, elemento essenziale per la riuscita.

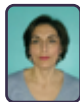
sezioneitaliana@sectionitalienne.org



MASSIMO CHAIS

Coordinateur de section

01 30 61 90 75



PIERA POLIZZI

Secrétaire

Section japonaise



APELIは、リセ・アンテルナショナル全保護者を代表する在校生保護者によるアソシエーションです。このアソシエーションの目的は、学校生活の向上、リセ・アンテルナショナルの国際精神と特色ある教育の担保にあります。APELIは、新入生歓迎の日他、高校生向け進路別ガイダンス、OIBデプロム授与式などを主催しています。APELIに関する情報はこちらのウェブサイトをご覧ください。www.apeli.org

日本セクション入学式 2023年9月2日土曜日 9時から10時

入学式は日本セクションの生徒(MS・GS・CP・6E・2ndeの児童生徒、また小・中学編入生)を対象としたものです。小学校体育館(Salle Polyvalente)で行います。式の後に入学期記念の写真撮影も行います。入学式出席者は小学校体育館(Salle Polyvalente)前に集合してください。

新学期説明会 2023年9月2日土曜日 入学式後

入学式記念撮影の後、幼稚園MS、GS、小学校CP、その他学年の小学校編入生の保護者を対象とした新学期説明会を行います。学年ごとに会場と時間が異なります。9月2日は6Eと2ndeおよび中学編入生の説明会はありません。中学・高校の説明会は学期が始まってから行いますので、別途ご連絡いたします。

学年	時間	会場
幼稚園 MS / GS	写真撮影後から11時まで	幼稚園教室
CPその他小学校編入生	10時30分から11時まで	小学校101教室

始業

小学校フルタイム生：9月4日月曜日

小学校エクステルネ生：授業開始日(日本セクションの授業開始日)は、学年によって異なります。

学年	授業開始日	開始時間	授業日
MS	9月12日(火)	8時45分	火曜日午前/木曜日午後
GS	9月13日(水)	8時45分	水曜日午前/金曜日午後
CP	9月11日(月)	14時00分(初日のみ)変更の可能性あり	月曜日午後/水曜日午前
CE1	9月11日(月)	8時45分	月曜日午前/木曜日午後
CE2	9月12日(火)	8時45分	火曜日午前/金曜日午後
CM1	9月12日(火)	13時30分	火曜日午後/金曜日午前
CM2	9月11日(月)	13時30分 変更の可能性あり	月曜日午後/木曜日午前

小学校授業時間 午前8時45分から12時 / 午後13時30分から16時15分
中学校・高校の始業についてはLycée Internationalウェブサイトでご確認ください。

section.direction@li-sectionjaponaise.org



MASAKO MURANAKA

Directrice

01 39 10 94 75

ou 09 54 14 36 62



KAZUMI ENDO

Assistante

Section néerlandaise



De APELI is de overkoepelende oudervereniging van alle afdelingen van het Lycée International. De missie van de APELI is de permanente zorg voor de leefomstandigheden binnen de schoolgemeenschap, het waarborgen van de internationale sfeer op school en het beschermen van het specifieke karakter van het internationaal onderwijs. De APELI is een onafhankelijke vereniging zonder winstoogmerk en zonder enige binding van politieke of godsdienstige aard.

De APELI:

- Vertegenwoordigt de ouders binnen alle organen van de school: bij de rapportvergaderingen door de contactouders (PEC), in de Franse Medezeggenschapsraad (Conseil d'Administration en Commissions Permanentes), in de Commissie voor gezondheid en burgerschap (CESC), in de Leerlingenraad (CVL), in de Raad van Disciplinaire Zaken (Conseil Disciplinaire), in de Commissie van de schoolkantine (Commissions restauration et service aux usagers), in de Commissie voor hygiëne en veiligheid (Commissions hygiène et sécurité), in de Onderwijscommissie (Commissions éducatives), en in de Commissie voor aanbestedingen (Commissions d'appel d'offres).
- Verzorgt de contacten tussen de ouders, de Franse schoolleiding en het onderwijsteam.

De APELI organiseert :

De jaarlijkse Welkomstdag (JAC), een informatiemarkt voor vervolgopleidingen na het secundair onderwijs (CEM), de diplomautreiking en tot slot allerlei conferenties en debatten. De APELI verzorgt jaarlijks een aantal publicaties: de APELI-gids (aan het begin van schooljaar),

en (www.apeli.org). De website van de APELI, www.apeli.org, is bestemd voor ouders en leerlingen van alle afdelingen. De APELI staat open voor uw vragen en suggesties betreffende het welzijn van uw kinderen op onze school. Op de Welkomstdag organiseert de Nederlandse afdeling een bijeenkomst in het Nederlands voor de nieuwe leerlingen en hun ouders.

Français Spécial (FS)

De niet-Franstalige leerlingen (van groep 4 primair t/m 4 vwo secundair) worden in een Français Spécial-klas (FS) geplaatst. Zij leren daar Frans middels onderwijs met een sterke focus op de Franse taal in een aantal vakken. Daarnaast krijgen zij tussen de 6 à 8 uur per week lessen taal en literatuur en geschiedenis/aardrijkskunde in het Nederlands. In het voortgezet onderwijs krijgt de leerling eveneens één of twee moderne vreemde talen.

In de FS-klas staat het aanleren van het Frans centraal. Alle vakken ondersteunen daarbij het leerproces van het Frans, waaraan meer onderwijstijd besteed wordt dan in een gewone klas.

In het volgende leerjaar kan de leerling in een 'gewone' klas worden toegelaten. De overgangsbepaling naar deze klas is afhankelijk van de kennis en de beheersing van het Frans, van de behaalde resultaten in de andere vakken en van de capaciteiten van de leerling om tweetalig onderwijs op moedertaalniveau te volgen.

In het kader van de leerlingenzorg verstrekt het onderwijsteam informatie die van belang is voor de voortgang van de leerling. Deze zorg is van essentieel belang voor het slagen van uw kind.

contact@sectionnl.fr



MONIQUE FRIPPIAT

Directrice

01 34 51 13 31



EMY BOSCH

Responsable Administrative

Section norvégienne



APELI er skolens foreldreforening på Lycée International

Hovedoppgaver:

- Stadig forbedre skolemiljøet og sikre barnas velvære
- Sørge for og fremme skolens internasjonale ånd.
- Bevare det unike internasjonale skoletilbudet og BFI-diplomet.

Hver seksjon har sin egen foreldreforening («Norlangue» for den norske seksjonen). I tillegg kreves det etter fransk lov at foreldrene er representert i den franske delen av undervisningen. Alle foreldre er derfor bedt om å delta i representantutvalget som holdes årlig i oktober. APELI's vedtekter krever at en representant fra hver seksjon skal utvelges av deres foreldreforening for å sitte i APELI's styre.

APELI (Association des Parents d'Elèves du Lycée International) har som formål å veilede elever og foreldre og forbedre livet på Lyceet. Foreningen har ingen politisk eller religiøs tilknytning. Denne foreningen er verken profitbasert, eller forbundstøttet.

APELI representerer foreldrene i alle nødvendige skoleinstanser: 'Conseils de classe' evaluering-smøter hvert kvartal via 'PEC'-foreldre (Parents d'Elèves Correspondants); 'Conseil d'Administration' Styremøter; 'Comité pour l'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)' instans som har fokus på pedagogiske prosjekter, helse og velvære; 'Conseil de Vie Lycéenne (CVL)' studentrådet; 'Conseil de discipline' ordensrådet.

Gjennom hele skolegangen fungerer APELI som viktig kommunikasjonsledd mellom skoleadministrasjonen, elevene og foreldrene: feks. forandringer i timeplanen, skolekalenderen, nye skoleprosjekter, skolebussrutene og sikkerhetskjøregler rundt skoleområdet.

APELI står for flere større arrangementer som Åpent hus («Journée d'Accueil») i august, Studiemesse («Carrefour des Etudes et Métiers») i desember og BFI-seremonien for av- gangselevne og deres familier i juli.

APELI publiserer «Guide de la rentrée» i september.

Forytterligere informasjon holder APELI et kontor åpent på skolen, eller sjekk websiden www.apeli.org for all nødvendig informasjon om skolen. Her finner dere også informasjon om nettverket av skolebuss i området.

Norsk Seksjon:

Nye og gamle familier ønskes velkommen til «Åpent hus» («Journée d'Accueil») tirsdag 30. august 2022. Den samme dagen vil også Norsk Seksjon holde et informasjonsmøte for nye familier i seksjonen etterfulgt av forfriskninger. VELKOMMEN! Informasjon om eksakt klokkeslett, møtested og organisering av dagen og vil komme.

Mottaksklasse (Français Spécial - FS)

Français spécial-klassene (FS) er spesielle mottaksklasser med intensiv franskundervisning på hvert klassetrinn fra CE1 (2.kl.) til og med 2^{nde} (Vg1). Elevene følger undervisning på morsmålet og fransk. Fra 6. klasse vil barna kunne velge ett, til to, tilleggspråk.

FS-klassene er beregnet for elever som ikke mestrer fransk som undervisningsspråk. Målet for undervisningen er at man i løpet av skoleåret får elevene opp på et faglig nivå i fransk, som gjør dem i stand til å følge en normal franskklasse det påfølgende skoleåret.

Opplæringen i fransk språk er progressiv, men følger en stadig raskere rytme. Da de øvrige fagene på timeplanen, f.eks. matematikk, også undervises på fransk, stilles det store krav til elevenes konsentrasjonsevner, arbeidsmetoder og tilstedeværelse.

Overgangen til en alminnelig fransk klasse det påfølgende år kan være krevende, men lærerne tar ofte hensyn til tidligere FS-elever det første året. De fleste av elevene klarer denne utfordringen bra, mens noen trenger lengre tid.

For at barna skal lykkes er foreldrenes oppfølging veldig viktig hele skoleåret. Foreldre vil kunne få informasjon og støtte via lærere og foreldrerepresentanter PEC.

Norlangue:

Norlangue er den norske foreldreforeningen som styrer og drifter Norsk Seksjon. Styreleder for skoleåret 2023-2024 er Viggo Handeland. Styret består ellers av Jon Pærluussen, Birgitte Møhlmann, Allison De la Fouchardière, Mette Dahle, Christian Johnsen og Pål Hvistendahl. Norlangue har faste styremøter flere ganger i løpet av året. Den norske seksjonens foreldrekontakter er: Birgitte Møhlmann: btmdesign@gmail.com. Allison De la Fouchardière: landoyallison@gmail.com

section.nor@gmail.com



IDA STORSVE

Directrice

07 77 96 20 61

Section polonaise



Celem nauki w Sekcji Polskiej jest umożliwienie uczniom osiągnięcie pełnej dwujęzyczności, poznania historii i geografii Polski oraz polskiej literatury.

Nauka w Sekcji Polskiej przeznaczona jest dla osób, które mówią, piszą i czytają po polsku w stopniu umożliwiającym uczestnictwo w zajęciach prowadzonych wyłącznie w języku polskim.

Sekcje Polskie działają we francuskich szkołach od ponad dwudziestu lat. Jedną z czterech jest Sekcja Polska w Saint Germain-en-Laye, która istnieje od 1998 roku. Nasza Sekcja jest obecna w trzech placówkach: **Lycée International** (klasy 2nde, 1ere i Tle), **Collège "Les Hauts Grillets"** (klasy 6ème do 3ème) oraz **Szkołe Podstawowej Marie Curie** (klasy CP do CM2).

Taka forma nauki języka polskiego umożliwia realizację programów nauczania wczesnoszkolnego, języka polskiego i historii Polski zbliżonych do tych stosowanych w polskich szkołach. Przedmiotów tych uczą polscy nauczyciele z dyplomami polskich uczelni, posiadający przygotowanie pedagogiczne i doświadczenie w nauczaniu.

Aby zostać przyjętym do Sekcji, kandydaci muszą zdać test z języka polskiego i osiągać dobre wyniki w nauce.

APELI jest stowarzyszeniem reprezentującym wszystkich rodziców uczniów Liceum Międzynarodowego, niezależnie od ich przynależności do jednej z 14 sekcji krajowych. Głównym celem APELI jest podejmowanie kroków w celu poprawy życia szkolnego, utrzymania międzynarodowej atmosfery i troska o specyficzne nauczanie praktykowane w tej placówce. APELI jest niezależną organizacją, niezwiązaną z żadną organizacją polityczną, religijną czy związkową.

APELI jest głosem rodziców: reprezentuje rodziców we wszystkich organach Lycée International: radach pedagogicznych (conseils de classe) za

pośrednictwem ich przedstawicieli (PEC), radzie administracyjnej (Conseil d'Administration), komisji stałej (Commission permanente), komitecie do spraw edukacji zdrowotnej i obywatelskiej (Comité pour l'éducation à la santé et à la citoyenneté - CESC), samorządzie uczniowskim (Conseil de vie lycéenne), komisji dyscyplinarnej (Conseil de discipline), komisji żywieniowej, komisji przetargowej oraz komisji bezpieczeństwa i higieny pracy.

APELI zapewnia łączność między rodzicami, administracją Liceum i kadrą nauczycielską.

APELI organizuje: dni otwarte JAC, forum szkół wyższych CEM, ceremonię rozdania świadectw maturalnych OIB, wykłady i konferencje;

APELI publikuje czasopisma, takie jak: "Guide de Rantrée", "Liaisons", "Regards", dostępne na stronie internetowej www.apeli.org. Strona ta poświęcona jest życiu społeczności Liceum Międzynarodowego. Stowarzyszenie APELI jest otwarte na wszelkie sugestie i pytania oraz stara się reagować na sygnalizowane problemy.

Section portugaise

A APELI é a associação que representa todos os pais dos alunos do Liceu Internacional, qualquer



que seja a Secção a que pertencem. A sua missão é participar na melhoria das condições de vida escolar, preservar o espírito internacional da escola e defender a especificidade do seu ensino. A APELI é uma associação independente em termos políticos, religiosos ou sindicais e não está afiliada a nenhuma federação nacional.

A APELI assegura a comunicação entre os pais, a administração do Liceu Internacional

KLASY FS

Klasy FS są przeznaczone dla uczniów niemówiących po francusku, a francuski jest nauczany jako język obcy. Program nauczania realizowany w klasach FS jest podobny do innych klas, z wyjątkiem tego, że niektóre przedmioty zostały pominięte lub omówione mniej szczegółowo, aby umożliwić zwiększenie godzin francuskiego (od 10 do 15 tygodniowo). Przedmioty ogólne nauczane są w języku francuskim; w ramach sekcji uczniowie uczą się języka narodowego, a także jednego lub dwóch języków obcych. Po ukończeniu klasy FS uczniowie mogą kontynuować naukę w jednej z klas Liceum lub w szkołach partnerskich zgodnie ze standardowym programem nauczania.

sectionpolonaise.saintgermain@gmail.com



AGNIESZKA SYGOWSKA - KALMUS

Dyrektor szkoły
06 52 69 10 80



e as equipas pedagógicas. Organiza a Journée d'Accueil (JAC) (Dia de Receção), o Carrefour des Études et des Métiers (Encontro sobre Estudos e Profissões), a Cerimónia de Entrega dos Diplomas e conferências-debate.

A Secção Portuguesa

É uma Secção pública da responsabilidade do Estado Português, o qual nomeia os professores e define os programas. O ensino, tal como em Portugal, é gratuito, ficando os livros e o material escolar a cargo das famílias.

A Secção Portuguesa, criada em 1973, escolarizou no ano letivo 2022-2023, 416 alunos de diferentes nacionalidades, nos três pólos que a constituem:

- Lycée International (níveis: Maternelle, Primário, Collège e Lycée) em Saint Germain-en-Laye
- Collège Pierre et Marie Curie (nível Collège) na cidade de Le Pecq

- Ecole Normandie-Niemen (nível Maternelle e Primário) também em Le Pecq

Os alunos dos pólos exteriores vêm frequentar o nível Lycée no L.I., para obterem o Baccalauréat (BFI), que é o objetivo a atingir. O L.I. é uma escola diferente, com uma riqueza de estruturas única e inovadora, mas, por isso mesmo, complexa e exigente.

É fundamental que os pais participem nas reuniões de informação que seguirão ao longo do ano letivo para tentarem obter o maior número de informações que contribuam para a adaptação e o sucesso escolar dos alunos.

É também importante que descubram a melhor maneira de tirar proveito da riqueza e diversidade da escola, participem e se impliquem nas diferentes atividades culturais e educativas.

Formulamos votos para que o ano escolar que agora começa seja muito proveitoso para todos os alunos e suas famílias.

O Diretor da Secção – José Carlos Janela

A Associação de Pais dos Alunos da Secção Portuguesa (APASPLI) sauda as famílias dos alunos que integram a Secção Portuguesa e em especial as dos alunos que pela primeira vez frequentam o Liceu Internacional.

Está a decorrer o período de pagamento da quotização da APASPLI para o ano letivo 2023-2024. O produto das quotas destina-se a complementar o salário da Secretária da Secção, assim como, a pagar uma cota parte do salário do régisseur, a cobrir os custos relacionados com a compra de livros escolares e para as Bibliotecas, a adquirir diverso material didático e equipamento necessário à Secção Portuguesa e contribuir para o financiamento de viagens, visitas de estudo e outros projetos pedagógicos. Agradecemos a colaboração de todos no sentido de regularizarem o pagamento das mesmas com a maior brevidade. Antecipadamente gratos.

Caso queiram contactar a APASPLI, poderão fazê-lo através do secretariado da Secção

Tel 01 34 51 53 37 / e-mail: apaspli@outlook.com
Votos de um excelente ano escolar a todos.
David Carvalho - Presidente APASPLI

As turmas de Francês Especial (FS)

De CE1 à Seconde (2º ao 10º anos de escolaridade) os alunos não francófonos integram as turmas de Francês Especial.

Estes alunos recebem um ensino nacional na língua da Secção. De Sixième à Seconde (6º ao 10º anos) os alunos estudam, além disso, uma ou duas línguas estrangeiras.

Nestas turmas de FS, a língua francesa é ensinada de forma a tornar-se a língua de trabalho do aluno. Todas as matérias contribuem para a aprendizagem do francês. O programa da turma é organizado de forma a consagrar 10 a 15 horas semanais ao ensino do francês propriamente dito. No ano seguinte, o aluno pode ser admitido numa classe normal no LI ou numa das escolas associadas.

A decisão de passagem para a classe normal dependerá do seu domínio do francês, dos resultados nas outras matérias e da sua capacidade para seguir o duplo ensino.

Os pais poderão contactar a equipa educativa da turma e os pais PEC para obterem todas as informações e as ajudas necessárias para acompanharem a escolaridade dos seus filhos. Esse acompanhamento e apoio é fundamental para o sucesso escolar dos alunos.

contact@sectionportugaise.com



**JOSÉ CARLOS JANELA
ANTUNES**

Directeur
01 34 51 53 57



ISABEL PATRICIO

Secrétaire

Section russe

**АПЕЛИ**

АПЕЛИ – «Ассоциация родителей учеников международного лицея» представляет интересы родителей учеников всех секций международного лицея.

Цели ассоциации АПЕЛИ:

- Участие в процессе улучшения условий учебы и общей атмосферы лицея;
- Поддержание интернационального духа лицея;
- Защита и укрепление уникальной специфики обучения и диплома OIB.

АПЕЛИ – независимая, неполитическая и нерелигиозная ассоциация, не связанная с какими-либо федеральными национальными объединениями.

Ассоциация АПЕЛИ, ваш официальный представитель:

- Представляет интересы родителей учеников лицея на всех уровнях: в педагогических советах – через родителей PEC (Parent d'Elève Correspondant), в Совете Управления Лицея (Conseil d'Administration), в Постоянной Комиссии (Commission Permanente), в Комитете по образованию (CESC - Comité d'éducation à la Santé et à la Citoyenneté), в Совете жизни школы (CLV - Conseil de la vie lycéenne), в Совете по дисциплине (Conseil de Discipline), в Комиссии по питанию (Commission restauration et service aux usagers), в комиссии по гигиене и безопасности (Commission hygiène et sécurité), в комиссиях по образованию (Commissions éducatives), в комиссиях по тендерам (Commissions d'appel d'offres).

- Обеспечивает связь между родителями, французской администрацией международного лицея и его преподавательским составом.

Ассоциация АПЕЛИ организует:

- День встречи – La Journée d'Accueil (JAC), перед началом учебного года,
- Форум по профориентации – le Carrefour des Études et des Métiers (CEM),
- Церемонию вручения дипломов OIB выпускникам лицея – la Cérémonie de remise des diplômes,
- Различные конференции и дебаты.

Ассоциация АПЕЛИ постоянно информирует вас через свои издания:

- Guide de Rentrée
- Regards – журнал, освещающий события прошедшего учебного года.
- Liaison – информационный интернет-ресурс, посвященный жизни Международного лицея, доступный по адресу www.apeli.org.

Ассоциация АПЕЛИ остается с вами на связи и старается наилучшим образом ответить на вопросы, касающиеся обучения ваших детей.

РУССКАЯ СЕКЦИЯ

Русская секция Международного лицея была открыта в 2010 году и приняла свой первый класс уровня лицея – Seconde (аналог -9го класса по российской системе образования). С 2012-2013 учебного года в секции уже были представлены все три класса уровня лицея – Seconde, Première и Terminale (-9й, -10й и -11й классы).

Начало 2017-2018 учебного года ознаменовалось открытием класса Русской секции в коллеже-партнере Марсель Роби города Сен-Жермен-ан-Ле. Был успешно проведен первый набор учеников уровня бête Русской секции (аналог -5го класса средней школы по российской системе образования). С 2020-2021 учебного года

обучение проходит во всех классах коллежа: 6ème, 5ème, 4ème и 3ème (-5й, -6й, -7й и -8й классы по российской системе образования).

На сайте русской секции <http://section-russe.com> вы найдете всю необходимую информацию о двойном образовании в международном лицее, о правилах приема в секцию, о наших внешкольных культурных мероприятиях, а также фотоальбомы.

Секретариат Русской секции

понедельник 14:00-9:00, среда 15:00-9:00, четверг 14:30-9:30

Телефон 71 94 10 39 01.

Электронная почта:

Электронная почта: secretariat@section-russe.com

Ассоциация родителей учеников русской секции «АПЕСЕРЛИ»:

- Существует, как и во всех остальных секциях лица, и объединяет родителей всех учеников секции.
- Представляет интересы родителей учеников перед руководством секции и лица.
- Активно участвует во внешкольной жизни секции и всего лица.
- Взаимодействует с другими ассоциациями лица, участвует в их мероприятиях, а также в общелицейских праздниках и ярмарках.

- Участвует в организации различных культурных внеклассных мероприятий для учеников секции.

Мы приглашаем всех родителей учеников принимать активное участие в жизни русской секции и ассоциации. Вся информация рассылается по электронной почте регулярно.

Взаимодействие всех структур лица: педагогического коллектива, членов родительского комитета (родители PEC) и ассоциации родителей секции является важнейшим элементом для успешного обучения наших учеников.

Сайт Международного Лицея

<http://www.lycee-international.ac-versailles.fr>

secretariat@section-russe.com



SOFIYA KOSHKINA

Directrice

01 39 10 94 71



NATALIA KLIMKO

Secrétaire

Section suédoise



APELI:s mål är att

- medverka till att ständigt förbättra de materiella villkoren på skolan
- bevara den internationella andan
- värna om den internationella undervisningen samt om OIB-examen

Vår förening

Representerar föräldrarna i skolans alla instanser:

Betygskonferenser (via PEC), Lycéets styrelse, Lycéets ledningsgrupp, CESC (kommittén för fostran till hälsa- och samhällsansvar), CVL (gymnasiets elevråd), Conseil de discipline (disciplinnämnd - fungerar som länk mellan föräldrarna), Lycéets administration och lärare, uppmärksammar faktorer som uppstår vid lärarfrånvaro, schemaändringar, läsårsplanering och införande av nya kursplaner.

Organiserar viktiga evenemang för Lycéet:

Journée d'Accueil, Forum des Etudes (ett forum om högskolestudier), föräldramöten,

yrkesvägledning för eleverna (föräldrar berättar om sina yrken), skolbussnät, föredrag och debatter, OIB-ceremoni med diplomutdelning, förebyggande aktioner för trafiksäkerheten runt skolan.

Publicerar föreningens tidskrifter:

APELI Guide, och *News-letters*. På APELI sekretariat ges vägledning och svar på frågor rörande barnens skolgång. På APELI:s hemsida www.apeli.org finns information om Lycéets vardag och föräldraföreningen. APELI är en politiskt, religiöst och fackligt oberoende idéell förening.

Section Suédoise

Detaljerad information om skolstarten läggs ut på sektionens hemsida : www.sectionsuedoise.com Vi öppnar kontoret efter sommaruppehållet tisdagen den 29/8-2023.

Välkomna till Öppet hus lördagen den 2/9 kl 9-12. Informationsmöte för nya familjer i sal 204 i primairebyggnaden kl 9.30-10.30. Därefter blir det fika för nya och gamla familjer ute på collèges skolgård.

Tillsammans med Svenska Sektionen gör vi allt för att Era barn ska lyckas !

Eva Stenberg och personalen

admin@sectionsuedoise.com



EVA STENBERG

Directrice

06 40 48 08 42



ELISABETH CLAESSON

Responsable Administrative

Ballets Artémis

Direction : Sophie Ponthier-Gallet

Dansez avec nous !

- Danse classique / Ballet
- Petits danseurs dès 4 ans / Pre-Ballet
- Danse de caractère / Character Dance
- Barre au sol / Floor Barre & PBT
- Pratique des pointes / Pointe classes
- Stages aux vacances / Intensives during vacations



Spectacles du ballet « Casse-Noisette »

9 et 10 Décembre 2023

au théâtre Gérard Philippe de St Cyr l'Ecole

Réservez aujourd'hui votre *cours d'essai gratuit* !

Register online today for *your free trial class* !

www.ballets-artemis.com



VENEZ DÉCOUVRIR LES PYRAMIDES

VISITE DU CLUB POSSIBLE 7/7 JOURS

FRAIS D'ADHÉSION OFFERTS POUR TOUTES LES FAMILLES DU



Lycée International

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE

VIVEZ LE SPORT AUTREMENT !

FITNESS - TENNIS - PADEL - SQUASH - GOLF - SERVICE JEUNESSE - PISCINES - BIEN-ÊTRE



LES PYRAMIDES
SPORTS & LOISIRS

01 34 80 34 80

info@les-pyramides.com

